

Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Bourgogne-Franche-Comté

Édition 2021 | Données 2020





La viticulture aura été en 2020 le secteur de production le plus représentatif en Bourgogne Franche-Comté de la forte motivation pour la conversion à l'agriculture biologique. Cette production emblématique de notre région, au travers d'appellations hautement renommées, se devait d'emboîter le pas au secteur des grandes cultures, qui occupait jusqu'à présent la première place, et même de le dépasser !

En effet, avec près de 140 nouveaux domaines en viticulture bio, soit 23 % en plus par rapport à 2019, c'est désormais 660 domaines bourguignons et francs-comtois qui ont fait le choix de renoncer à l'utilisation des pesticides et engrais de synthèse. C'est une très bonne nouvelle pour la qualité de nos eaux superficielles, de notre biodiversité, et la santé de tous les acteurs de la viticulture, depuis les producteurs jusqu'aux consommateurs. Dans notre Région comme dans d'autres en France, la viticulture a eu un fort impact sur l'environnement. Réjouissons-nous donc de cette tendance accrue vers la restauration de notre patrimoine vivant.

En outre, on peut se satisfaire de voir que, dans le vaste paysage des cahiers des charges certifiant des façons de travailler qui respectent plus ou moins l'environnement, le choix que des viticultrices et viticulteurs de Bourgogne-Franche-Comté se soit massivement porté vers un niveau d'exigences indiscutable, reconnu à l'échelle européenne et digne de la confiance des consommateurs. Ceux-ci ne s'y trompent d'ailleurs pas et privilégient de plus en plus les vins bio.

Bientôt 3 000 ferme bio en Bourgogne-Franche-Comté vont poursuivre ensemble la démonstration que concilier production agricole et respect des biens communs, représente un vrai projet pour l'avenir de notre région, et que cela mérite toute l'attention des plus ambitieux de nos concitoyens.

Philippe Camburet, co-président
de la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique
de Bourgogne-Franche-Comté
Août 2021



Sommaire

- p. 5 • La bio en France
- p. 6 • La bio en Bourgogne-Franche-Comté
- p. 8 • Dynamique de conversion
- p. 13 • Grandes cultures
- p. 15 • Viticulture
- p. 17 • Élevage
 - p. 18 • Bovins allaitants
 - p. 19 • Bovins lait
 - p. 20 • Ovins-caprins
 - p. 21 • Porcs
 - p. 22 • Volailles
 - p. 23 • Apiculture
- p. 24 • Maraîchage et légumes de plein champ
- p. 26 • Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales
- p. 27 • Arboriculture et petits fruits



LEXIQUE

SAU AB

Surface Agricole Utile conduite en agriculture biologique pour l'année de référence, générant des produits certifiés.

SAU conversion

Surface Agricole Utile en conversion pour l'année de référence.

SAU bio

Ce vocable est utilisé dans ce document pour la somme des surfaces AB et des surfaces en conversion. Il s'agit donc de la totalité des surfaces conduites selon la réglementation agriculture biologique.

Ferme AB

Ferme ayant une activité certifiée bio, même si elle est partielle.

Ferme en conversion

Les surfaces de ces fermes sont conduites selon la réglementation bio mais n'ont pas terminé leur cycle de conversion. Il s'agit donc des fermes converties dans l'année de référence, mais également des fermes converties les deux années précédant l'année de référence.

Ferme bio

Ce terme est utilisé dans ce document pour la somme des fermes AB et des fermes en conversion.

Sources et données : Agence BIO, BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté, sauf mentions contraires précisées sous les graphiques.

L'Agriculture Biologique poursuit sa progression et représente 9,5 % de la SAU nationale

Avec une augmentation de 14,7 % par rapport à 2019, les surfaces engagées en bio s'élèvent à 2,55 millions d'hectares répartis comme suit :

- 1 956 085 ha certifiés,
- 592 592 ha en conversion, dont 278 677 ha en première année de conversion.

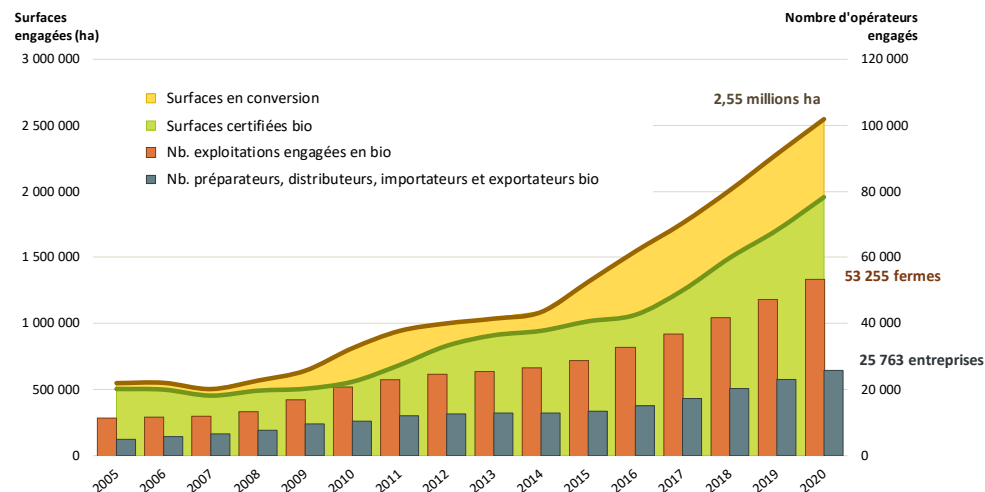
Une progression constante du nombre de producteurs et de fermes bio

L'année 2020 a vu largement franchi le cap symbolique des 50 000 producteurs bio avec 53 255 fermes engagées, soit une augmentation de 13 % en un an. Elles représentent désormais 12 % des exploitations agricoles françaises, soit 3 fois plus qu'en 2010.

Des emplois directs en hausse de 12 %

En 2020, le secteur bio représente plus de 200 000 emplois directs (à savoir, les emplois dans les fermes bio et ceux liés aux activités de transformation, de distribution et de services). Depuis 2016, leur nombre a été multiplié par 1,6.

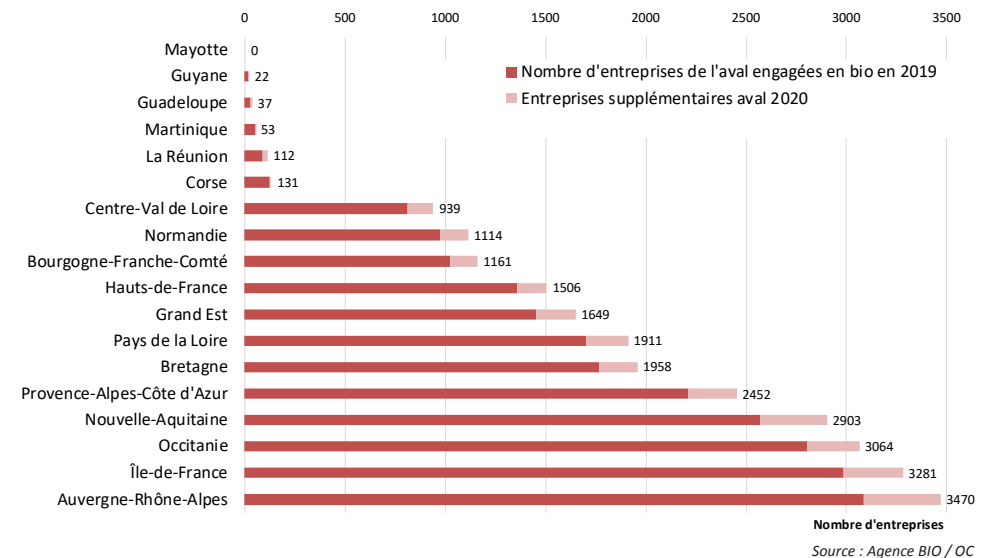
Evolution depuis 2005 du nombre d'opérateurs et des surfaces engagées en bio



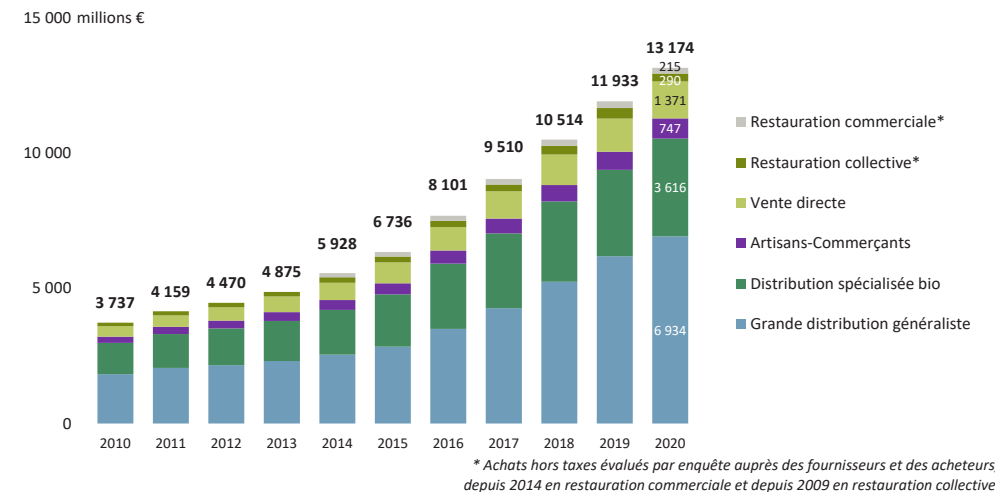
Source : Agence BIO / OC, Agreste / SAA 2020

Sources : Dossier de presse de l'Agence BIO « Le bio, acteur incontournable de la souveraineté alimentaire », juillet 2021

Evolution du nombre d'opérateurs aval en bio par région en 2020



Evolution de la consommation alimentaire bio par circuit de distribution depuis 2010



Source : Agence BIO/AND International, 2021

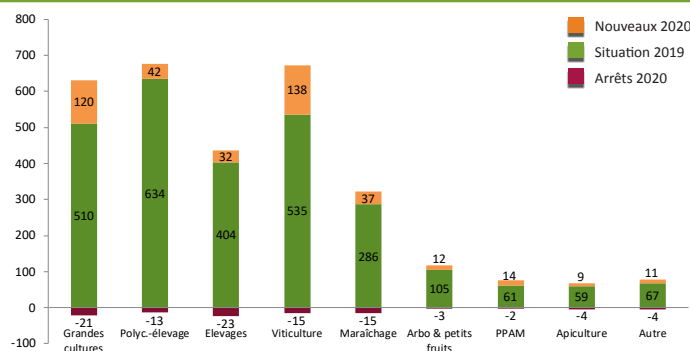
La BIO en Bourgogne-Franche-Comté

La région Bourgogne-Franche-Comté enregistre en 2020 un nouveau record avec 415 conversions ou installations. Les engagements en AB sont en hausse constante depuis 2015 et la région compte désormais 2 976 fermes bio, soit + 11,8 % par rapport à 2019. Les surfaces conduites en AB s'élèvent à 214 884 ha dont 72 232 en conversion, soit une progression de 9,8 % en un an.

La polyculture-élevage reste l'activité la plus pratiquée par les paysans bio bourguignons et franc-comtois, l'élevage bovin ayant, historiquement, un poids important dans la région. Néanmoins, en 2020, la filière la plus dynamique est la viticulture avec autant de conversions que les deux années précédentes. Les conversions sont également nombreuses en grandes cultures, les céréaliers représentant 20 % des fermes biologiques de la région.

À quelques disparités locales près, la sécheresse a, pour la 3^{ème} année consécutive, impacté l'activité des fermes sur l'ensemble du territoire régional.

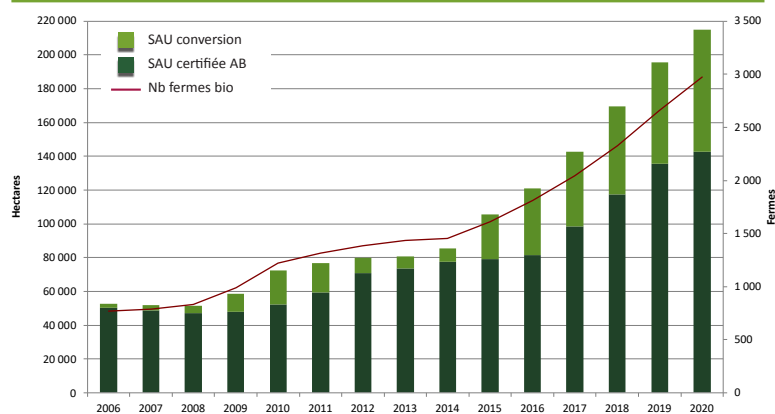
Répartition du nombre de fermes bio par type de production



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté



Evolution des surfaces et fermes bio en Bourgogne-Franche-Comté

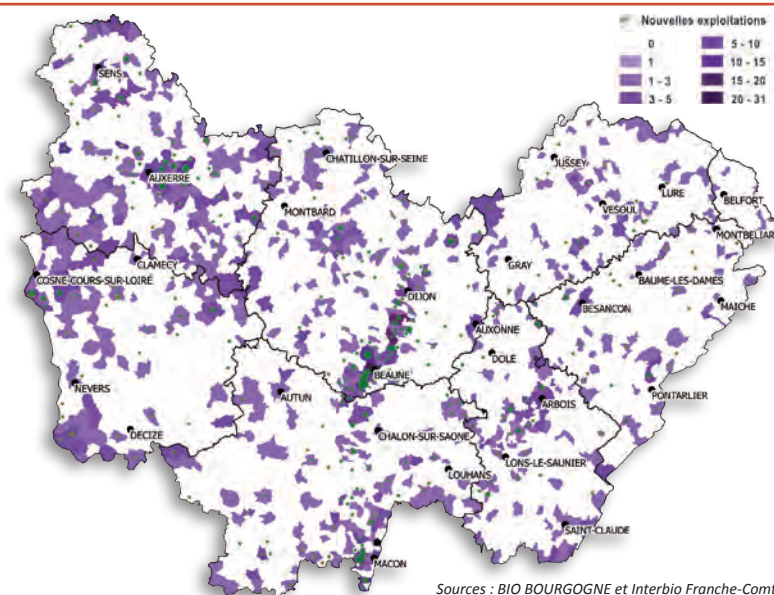


Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

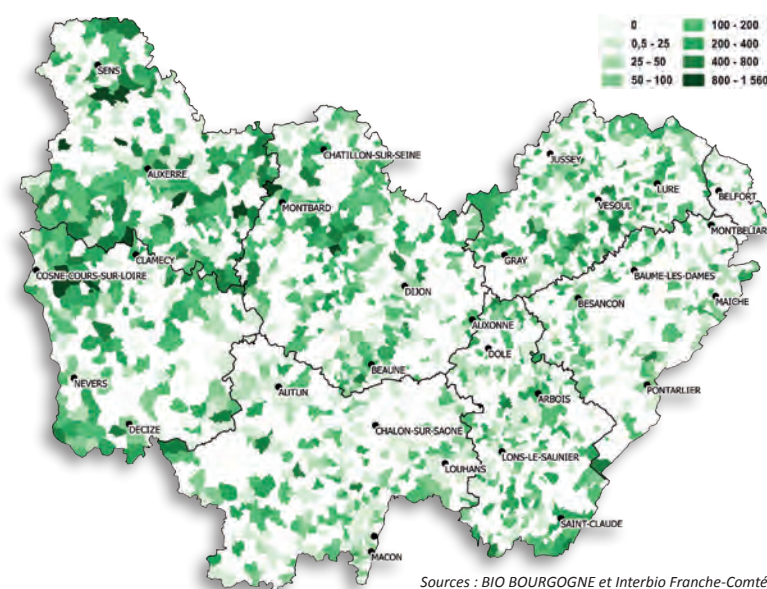
Chiffres clés

- **2 976 fermes bio**
dont 415 nouvelles en 2020
→ **11,3 %** des fermes de la région sont en bio
- **214 884 hectares conduits en bio**
dont 72 232 ha en conversion
→ **8,9 %** de la SAU régionale

Répartition des fermes bio en Bourgogne-Franche-Comté et des nouvelles fermes bio en 2020

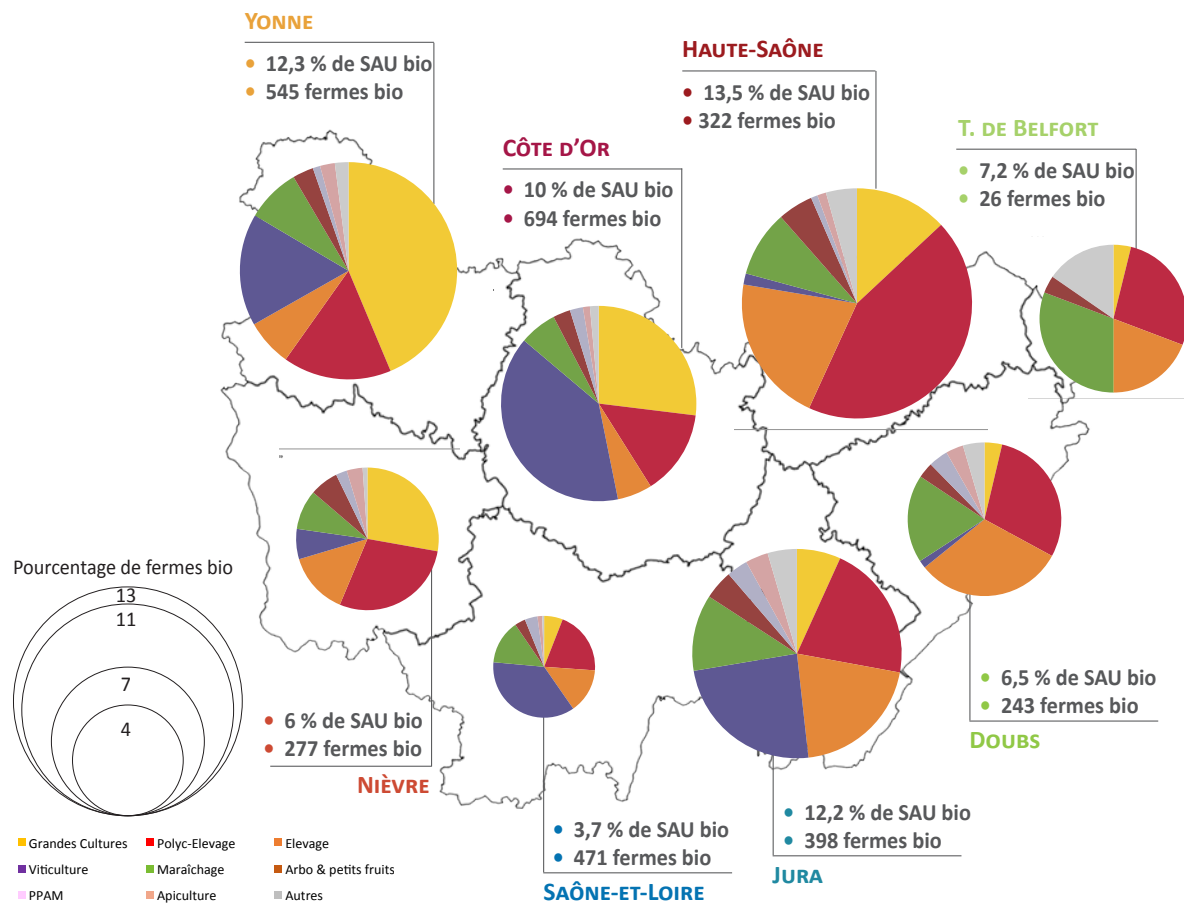


Répartition de la SAU bio en Bourgogne-Franche-Comté en 2020



La BIO en Bourgogne-Franche-Comté

Répartition des fermes bio en Bourgogne-Franche-Comté en 2020 par département et par type de production



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

La Haute-Saône est toujours en tête dans la part de SAU bio sur la surface agricole utile totale avec 13,5 % en 2020. La forte progression engagée il y a quelques années ne se dément pas et le département compte aujourd'hui 31 714 hectares bio et en conversion. Ce dynamisme est porté par les fermes de polyculture-élevage, élevage et grandes cultures pour 70 % des engagements 2020.

La Côte d'Or occupe le premier rang régional avec 694 fermes bio et en conversion. Le département est également en tête pour le nombre de domaines viticoles conduits en agriculture biologique (40 % du nombre total d'exploitations). Le nombre de fermes engagées en AB a fortement augmenté (+ 18 % en un an).

Le Jura montre également, en termes de conversions - installations un fort dynamisme qui lui permet d'afficher sur son territoire 15 % de fermes bio. La viticulture continue de progresser et représente près d'un tiers des nouveaux engagés. Le maraîchage, l'arboriculture et les PPAM (Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales) se développent également dans le département.

La Saône-et-Loire est majoritairement tournée vers la viticulture, production qui concerne 36 % des fermes bio du département. Ce secteur poursuit son développement grâce aux nombreuses conversions. Rapportée à la SAU totale du département, la part de l'AB est encore faible mais elle progresse globalement de 9 % en 2020 malgré une dynamique en baisse pour le secteur de la polyculture-élevage par rapport à 2019.

L'Yonne enregistre entre 2019 et 2020 une progression de 14,9 % de ses surfaces bio (conversions comprises). Les fermes spécialisées en grandes cultures restent largement dominantes sur le territoire, elles représentent 44 % des structures totales. Cette dynamique est fortement soutenue par les politiques d'aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Avec 53 381 ha de SAU bio, le département reste, en termes de surfaces, au 1^{er} rang régional.

Dans la Nièvre, l'élevage et la polyculture-élevage concernent 43 % des fermes bio, mais c'est le secteur des grandes cultures qui, entre 2019 et 2020 contribue principalement à l'augmentation de 14 % du nombre total d'exploitations engagées. Au contraire le maraîchage, les petits fruits et les PPAM comptent peu d'installations.

Les fermes biologiques du **Doubs** sont essentiellement des fermes d'élevage et de polyculture-élevage, secteurs qui concentrent 60 % des producteurs bio et concernent, avec l'apiculture et le maraîchage, l'essentiel des nouveaux engagements. L'agriculture biologique du département poursuit son développement avec une progression des surfaces et des fermes de plus de 7 % en un an.

Le Territoire de Belfort n'enregistre en 2020 que très peu de conversions ou d'installations. Néanmoins, 8 % des fermes y sont conduites en AB, principalement dans les secteurs de l'élevage et de la polyculture-élevage.



Dynamique de conversion

Une hausse continue des conversions depuis 2015

Avec 415 nouvelles fermes certifiées, l'année 2020 dépasse encore le record de 358 établi en 2019. Cette dynamique s'explique en partie par la forte demande en produits bio et une meilleure valorisation qu'en agriculture conventionnelle. La suppression des aides au maintien ainsi que les incertitudes liées à la nouvelle PAC et aux aides bio ont eu un impact négatif, mais qui pour l'instant reste limité.

La dynamique initiée en 2019 en viticulture se poursuit, avec 138 nouveaux domaines en 2020 (91 en 2019). La faible pression sanitaire des millésimes 2018, 2019 et 2020 facilite cette transition. Les attentes des consommateurs et les évolutions réglementaires incitent également les viticulteurs à se certifier pour valoriser leur travail et les efforts réalisés.

En grandes cultures, 120 fermes se sont converties contre 87 en 2019 ! Le nombre des conversions continue en revanche à diminuer en polyculture-élevage (42) et en élevage (32). Ce ralentissement s'explique par le manque de soutien aux élevages herbivores et par une médiocre valorisation de la viande bio.

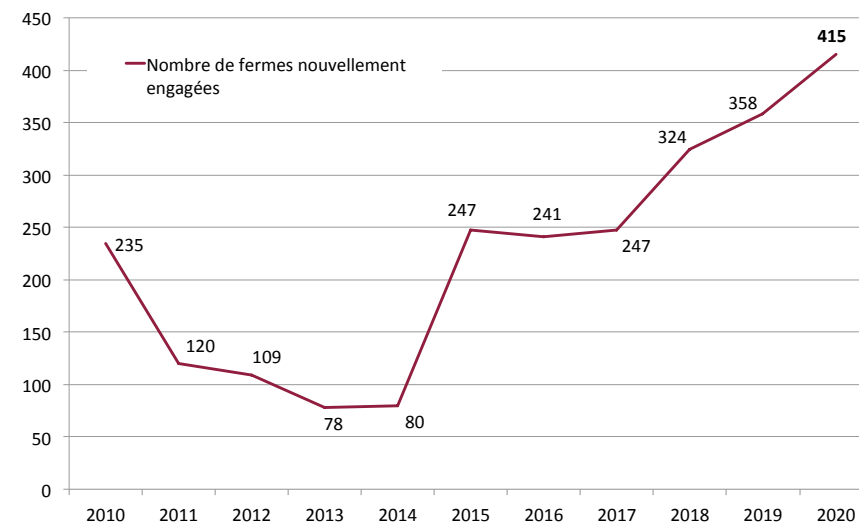
Le maraîchage, et dans une bien moindre mesure l'arboriculture, représentent des secteurs conséquents de conversion et surtout d'installation en bio. Ce constat est à mettre en relation avec la forte demande des consommateurs et l'absence d'offre suffisante en fruits et légumes sur le territoire.

Nombre de nouvelles exploitations en conversion par an et par activité principale

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Grandes cultures	21	36	10	22	9	11	56	33	46	107	87	120
Polyculture-élevage	32	69	18	14	8	11	63	67	79	59	58	42
Élevage	30	39	25	15	13	15	60	61	41	40	36	32
Viticulture	54	60	41	20	23	12	33	30	26	48	91	138
Maraîchage	22	18	15	25	13	23	20	26	31	41	40	37
Arboriculture-petits fruits	7	7	8	6	7	3	8	16	7	7	14	12
PPAM	3	5	3	4	5	5	7	5	3	7	10	14
Apiculture	0	1	0	3	0	0	0	3	14	10	13	11
Autre										5	9	9
Total Bourgogne-Franche-Comté	169	235	120	109	78	80	247	241	247	324	358	415

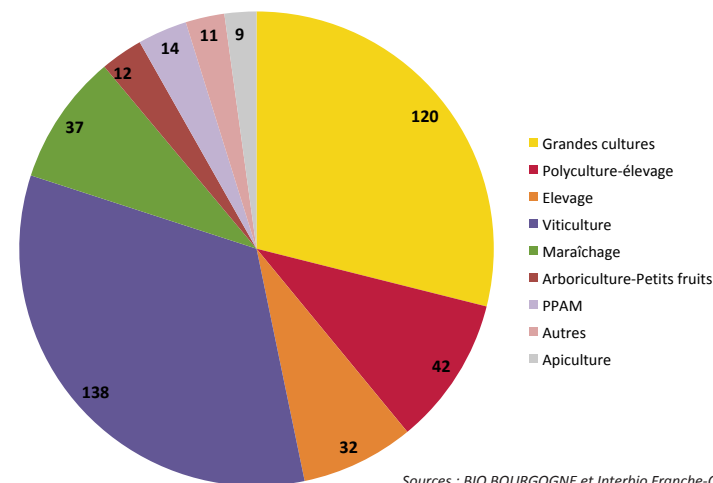
Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Évolution des engagements entre 2010 et 2020 en Bourgogne-Franche-Comté



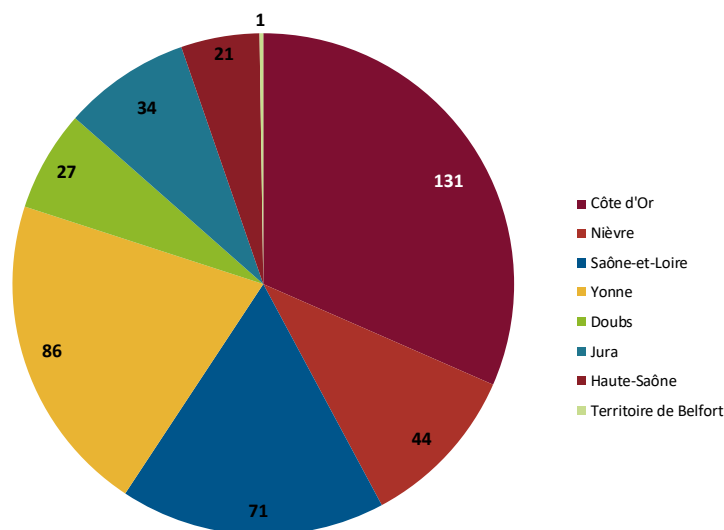
Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des conversions 2020 par activité principale



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Nombre de conversions 2020 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

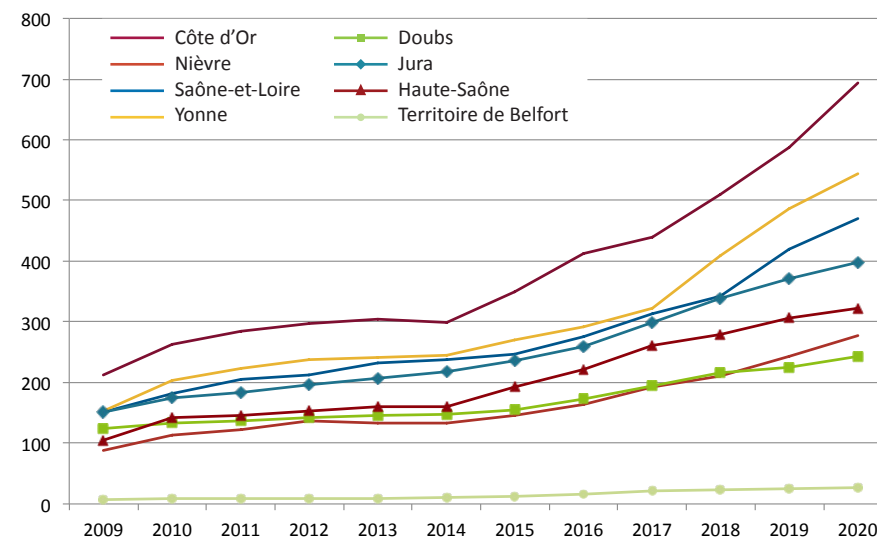
Le nombre de fermes bio continue de croître sur l'ensemble du territoire régional, et avec lui les surfaces en bio, mais à des vitesses diverses selon les départements. La surface bio en Bourgogne-Franche-Comté s'est accrue de 10 % entre 2019 et 2020.

Son évolution dépasse les 12 % en Côte d'Or, dans l'Yonne, en Saône et Loire, et est très faible dans le Jura et en Haute-Saône.

L'Yonne, qui comptabilise le plus de surfaces certifiées AB et en conversion, est aussi le département où l'on constate la plus forte augmentation. Cet accroissement est lié en partie au déplaçonnement des aides sur les Aires d'Alimentation de Captages de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

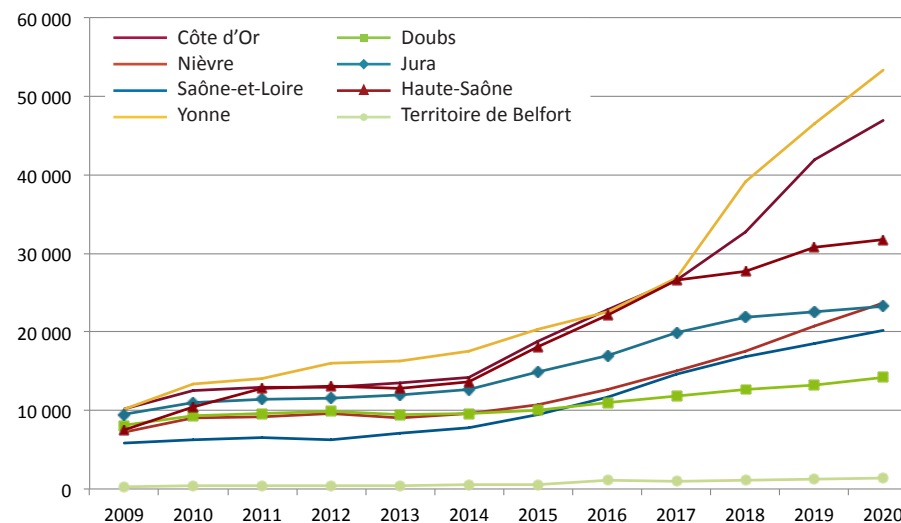
Avec près de 132 000 hectares, l'Yonne, la Côte d'Or et la Haute-Saône comptabilisent 61 % des surfaces bio régionales.

Evolution du nombre d'exploitations bio en 2020 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Evolution des surfaces bio en 2020 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Dynamique de conversion

Les arrêts en 2020

En 2020, 100 fermes bio Bourgogne-Franche-Comté ont cessé leur certification. La cause principale reste le départ à la retraite, ce qui s'explique par l'âge des agriculteurs dans leur ensemble, facteur à mettre en lien avec la pyramide des âges du secteur agricole en général (près d'un tiers a plus de 55 ans). L'installation et la transmission constituent un enjeu crucial.

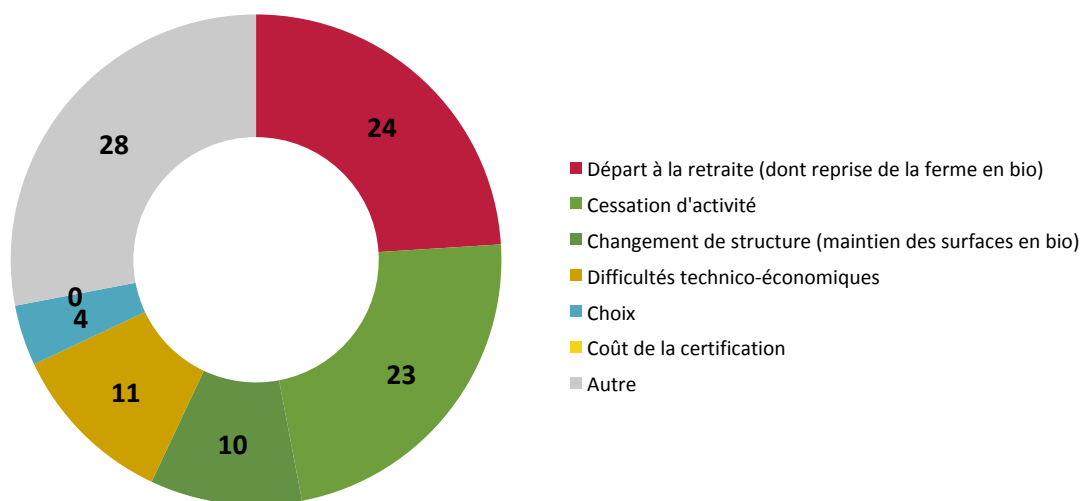
Les secteurs de productions principalement concernés par des arrêts sont l'élevage, les grandes cultures, mais aussi la viticulture et le maraîchage.

Seules un tiers des fermes sont reprises en bio.

Les cessations d'activité, hors départ à la retraite, sont liées au parcours de vie des producteurs, indépendamment de la certification bio. Quant aux changements de structure, ils ne constituent pas d'arrêt réel puisque les fermes poursuivent leur activité, sous un autre nom.

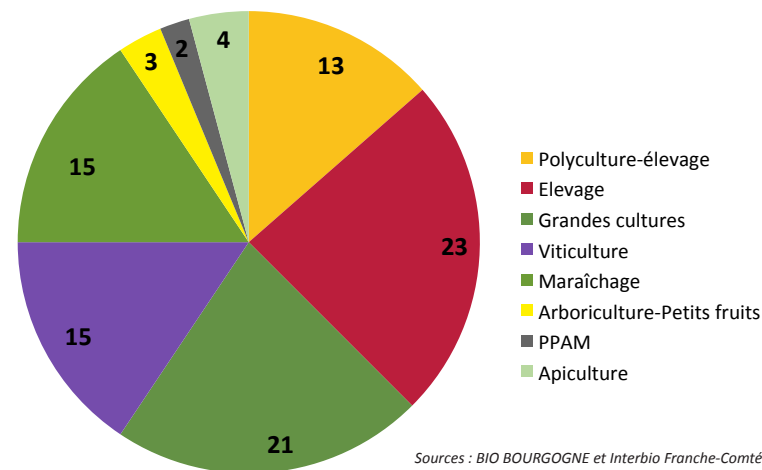
Le nombre d'arrêts est plus élevé dans l'Yonne, en Côte d'Or, et surtout en Saône-et-Loire. Dans ces deux derniers départements cependant, un certain nombre d'arrêts est lié à des changements de structure en viticulture.

Répartition des arrêts 2020 selon leur cause



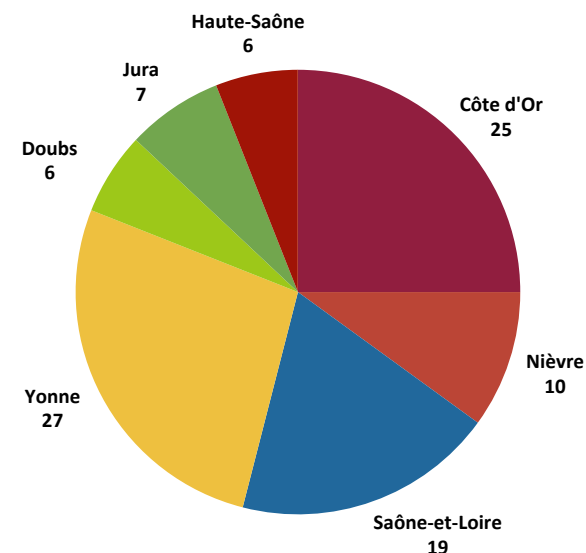
Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des arrêts 2020 par activité principale



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des arrêts 2020 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

p. 13 • Grandes cultures

p. 15 • Viticulture

p. 17 • Élevage

p. 18 • Bovins allaitants

p. 19 • Bovins lait

p. 20 • Ovins-caprins

p. 21 • Porcs

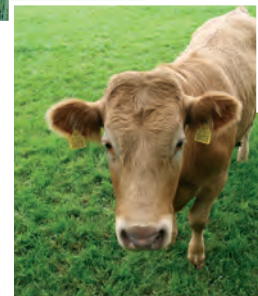
p. 22 • Volailles

p. 23 • Apiculture

p. 24 • Maraîchage et légumes de plein champ

p. 26 • Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales

p. 27 • Arboriculture et petits fruits



Une dynamique qui se poursuit, voire augmente légèrement

En 2020, la région Bourgogne-Franche-Comté compte 126 nouvelles exploitations bio produisant des céréales (contre 111 en 2019). On constate cependant d'assez fortes disparités entre départements. Avec, pour chacune, une progression supérieure à 20 %, la Nièvre et la Côte d'Or concentrent 60 % des nouvelles fermes céréalières bio de la région.

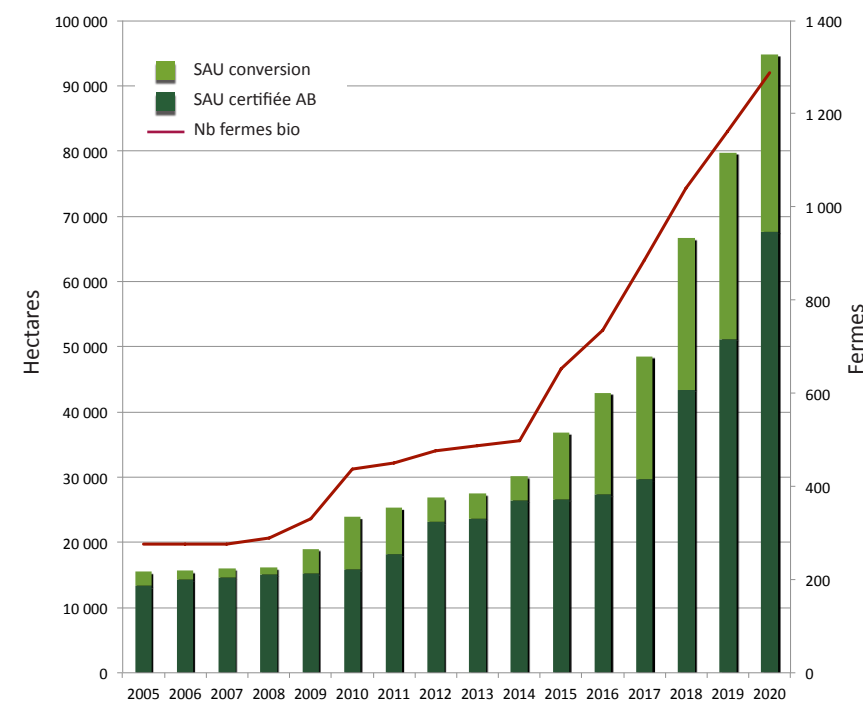
L'accroissement des surfaces, autour de 13 000 ha, est sensiblement le même qu'en 2019.

La taille des exploitations de l'Yonne est très supérieure à celle des autres départements. En effet, avec seulement un quart des fermes céréalières bio de la région, l'Yonne y représente pourtant 40 % des surfaces engagées. Cette particularité icaunaise s'explique par la prédominance historique des grandes cultures dans ce département (45 % des fermes céréalières de la région), ainsi que par le déplaçonnement des aides conversion sur une partie du bassin versant de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Par ailleurs, deux autres facteurs viennent encore amplifier cette dynamique de conversion. D'une part, le renforcement en 2018 de la réglementation générale sur les pesticides (suppression de certaines matières actives, débat autour de l'interdiction programmée du glyphosate) qui a poussé certains producteurs à renoncer à l'usage des produits phytosanitaires avant d'autres restrictions prévisibles. Cette stratégie concerne principalement des producteurs en Techniques Culturelles Simplifiées, utilisateurs de glyphosate et ouverts aux innovations techniques et agronomiques.

Le second facteur est la perception de plus en plus négative qu'ont des pesticides les voisins, l'entourage mais aussi les consommateurs et la société civile en général.

Evolution du nombre de fermes et des surfaces en grandes cultures

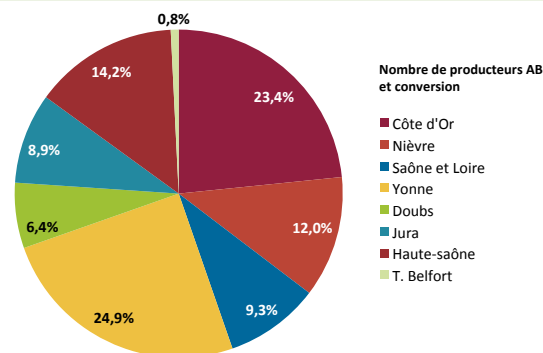


Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

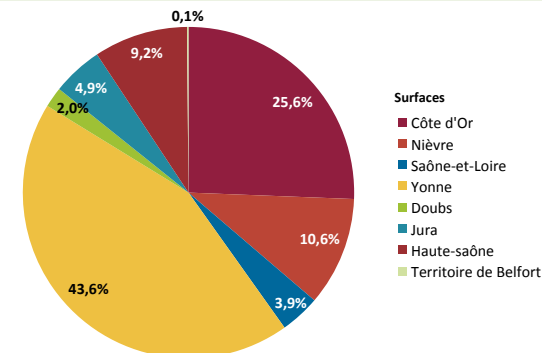
- **1 287 fermes produisent des céréales bio en 2020 : + 11 % par rapport à 2019** dont 618 spécialisées en grandes cultures (+ 20 %)
- **67 570 ha de céréales en AB** et 27 163 ha en conversion
- **126 nouvelles fermes produisent des céréales bio** dont 104 spécialisées en grandes cultures
- **34 arrêts** : 17 non liés directement à l'activité bio (7 départs en retraite, 5 cessations d'activité, 5 changements de structure), 12 dont les surfaces ont été reprises en AB, 4 pour raisons technico-économiques et 1 par choix
- **Evolution 2020-2019 :**
Surfaces bio (AB + conversion) **+ 16 %** (92 717 ha)

Répartition du nombre de fermes ayant des grandes cultures en conversion et bio en 2020 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des surfaces céréalières en conversion et bio en 2020 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Grandes cultures

Les prix

Restés début 2019 à un niveau relativement faible, les prix conventionnels ont fortement augmenté en fin d'année. Cette hausse tardive n'a pas eu d'impact sur la dynamique de conversion 2020 car les engagements en grandes cultures s'effectuent principalement avant le 15 mai. En revanche, un maintien des prix à ce niveau en 2021 devrait impacter négativement le mouvement des conversions de l'année suivante. Parallèlement, la croissance de la demande en produits bio se poursuit et permet le maintien, voire une légère augmentation du prix des céréales et des protéagineux bio. Il est intéressant de noter que le marché de l'alimentation humaine privilégie de plus en plus l'origine France. Les prix du C2 qui avaient chuté en 2019 sont restés à un niveau très bas. Cette baisse s'explique par un afflux des conversions, sur un marché C2 destiné uniquement à l'alimentation animale, et qui accorde peu d'importance à l'origine géographique des produits. Ces prix faibles du C2 peuvent mettre en difficulté certaines conversions, et entraîner un nombre de conversions progressives (afin de limiter les difficultés de trésorerie) plus important que ces dernières années.

Rendements moyens (q/ha) observés en 2020 par rapport à la moyenne 1999-2019

	Rdts moyens 1999-2019 Bourgogne	Rdts 2020 Bourgogne	% rdts 2020 / rdts moyens 1999-2019
Avoine d'hiver	29,6	24,9	-16 %
Avoine de printemps	31,0	18,0	-42 %
Blé d'hiver	28,5	29,1	2 %
Blé de printemps	23,8	22,6	-5 %
Engrain	15,6	18,0	15 %
Epeautre	23,4	23,0	-2 %
Féverole d'hiver	19,9	10,5	-47 %
Lentille verte	13,7	5,1	-63 %
Orge d'hiver	25,4	30,8	22 %
Orge de printemps	25,4	30,8	22 %
Pois d'hiver	21,9	8,3	-62 %
Pois de printemps	23,9	10	-58 %
Triticale	26,0	26,2	1 %

Source : Bilans moisson BIO BOURGOGNE-Chambres d'Agriculture de Bourgogne 2020

2020 : des rendements dans la moyenne en céréales d'hiver mais décevants pour les autres cultures (cultures de printemps et d'été en particulier)

Les céréales d'hiver se démarquent positivement cette année : blé de luzerne, blé de paille, engrain, orge d'hiver et triticale. Les blés de protéagineux et épeautres restent dans la moyenne. De même les méteils d'hiver triticale ont des résultats aussi corrects. En revanche les taux de protéines ne sont pas très élevés, en lien avec la productivité (10,5 % de moyenne en blé d'hiver).

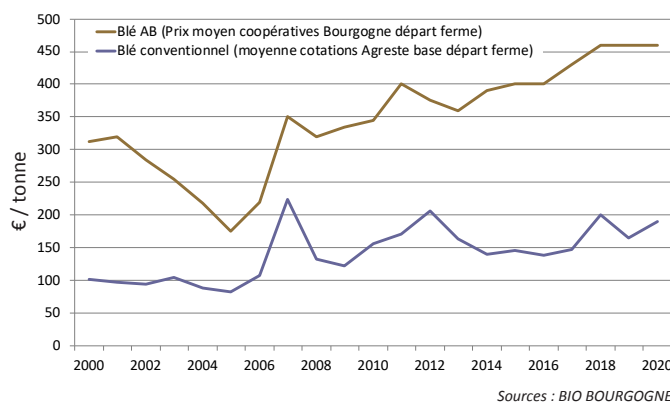
Concernant les cultures d'hiver, les pois et les féveroles ont subi une forte baisse de rendement.

En avril, les conditions n'étaient pas favorables au bon développement des cultures de printemps : sécheresse et arrivée précoce des pucerons sur les cultures. Les conséquences sur les rendements sont importantes. En moyenne, pour l'ensemble des cultures de printemps, on constate une baisse de 38 % du rendement par rapport au rendement moyen 1999-2019.

Ainsi, on observe une baisse de rendement pour tous les protéagineux.

Sur l'ensemble des cultures récoltées en 2020, le rendement moyen a baissé de 16 % par rapport au rendement obtenu en moyenne pendant la période 1999-2019.

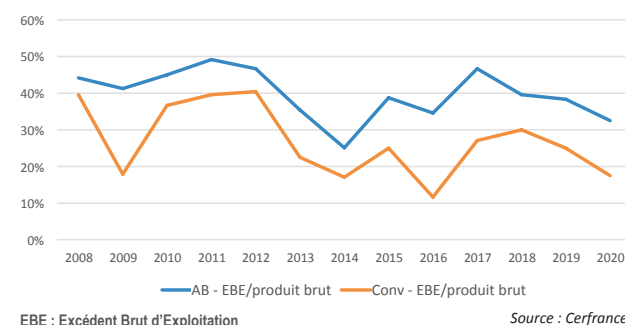
Comparaison des cours AB et conventionnel 2000-2020



Sources : BIO BOURGOGNE

L'échantillon Cerfrance comporte 46 exploitations. La SAU moyenne est de 168 ha. Le résultat courant moyen 2020 s'établit à 35 700 €, soit 27 000 € / UTAF¹.

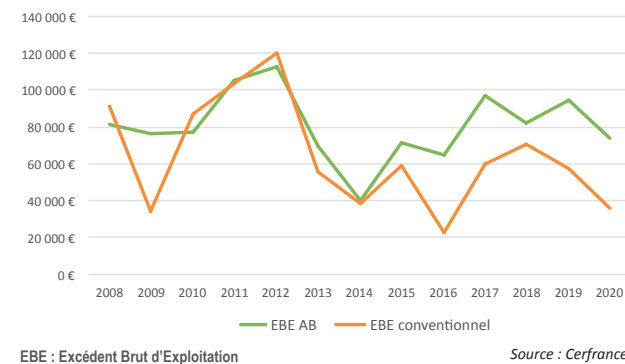
Rentabilité comparée AB - conventionnel en grandes cultures



EBE : Excédent Brut d'Exploitation

Source : Cerfrance

EBE comparé AB - conventionnel en grandes cultures



EBE : Excédent Brut d'Exploitation

Source : Cerfrance

¹ Unité de Travail Annuel Familial

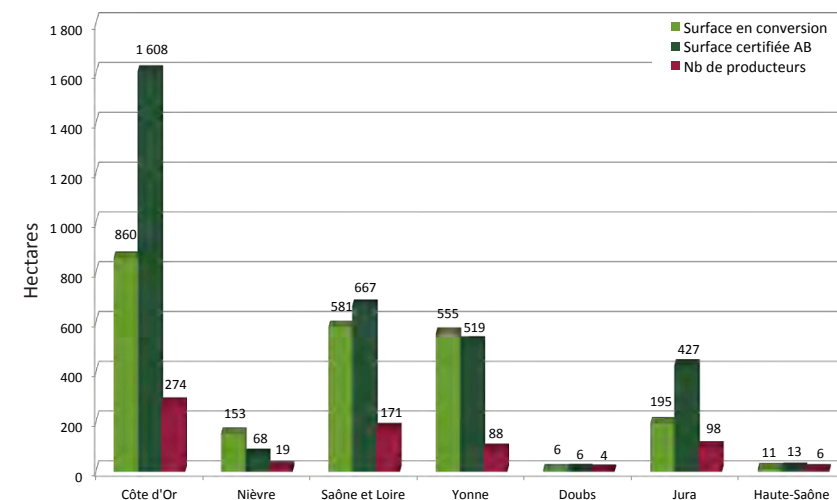
Avec 138 nouveaux domaines ayant fait le choix de la viticulture biologique, l'année 2020 affiche une dynamique de conversion sans précédent à l'échelle de la région. Le nombre d'exploitations viticoles bio augmente de 23 %, les surfaces en conversion de 92 %.

Le département de la Côte d'Or arrive en tête avec 61 exploitations nouvellement engagées ; suivent l'Yonne, la Saône-et-Loire, la Nièvre et le Jura. Fait notable et qui illustre cette dynamique inédite, les surfaces converties cette année dans l'Yonne et la Nièvre, sont supérieures à celles déjà certifiées qui se trouvent ainsi multipliées par 2 en 2 ans.

Dans ces deux départements ainsi qu'en Côte d'Or, les nouveaux engagements concernent pour une part des domaines de grande taille, phénomène qui contribue à cette hausse exponentielle des surfaces viticoles bio.

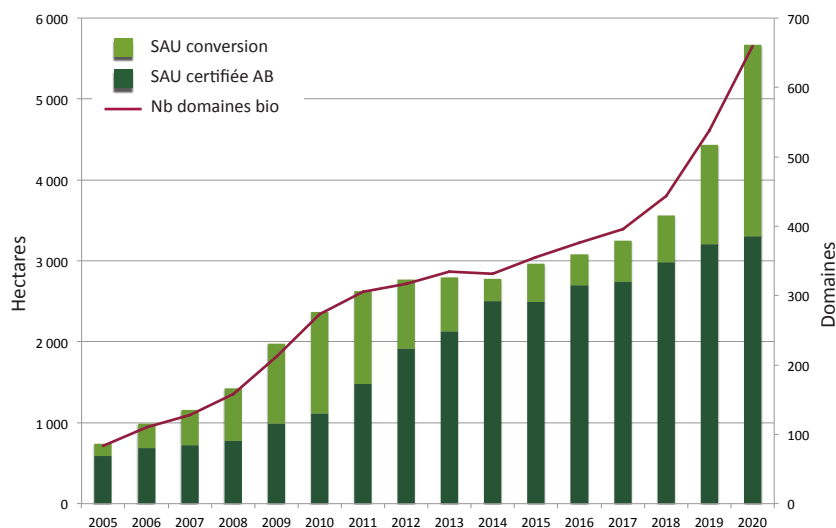


Surfaces certifiées, en conversion et nombre de domaines en 2020 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Evolution des surfaces et du nombre de domaines viticoles en AB et en conversion



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

- **660 domaines** certifiés ou en conversion dont 138 nouvellement notifiés en 2020
- **5 668 ha engagés en bio**, dont 2 360 ha en conversion soit 17 % du vignoble de Bourgogne-Franche-Comté
- **Evolution 2020-2019 :**
 Surfaces bio certifiées : **+ 3 %**
 Surfaces en conversion : **+ 92 %**
 Nombre de domaines : **+ 23 %**

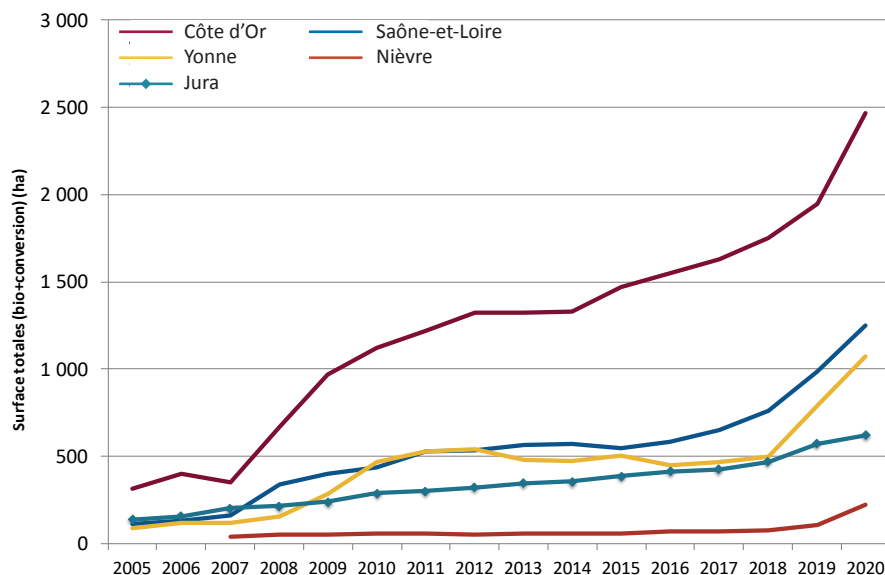
C'est le facteur commercial qui motive bien souvent les conversions. La certification bio offre de nouveaux débouchés, notamment à l'export où certains pays du nord de l'Europe et en Asie mettent une priorité sur les vins avec label.

La conversion à la bio offre dans un second temps à ces exploitations une approche agronomique plus pointue, renforçant ainsi la prise de conscience de l'intérêt de la bio au niveau environnemental.

En Franche-Comté, la viticulture biologique poursuit son développement et atteint, portée par des conversions régulières, le quart de la surface viticole totale. La quasi-totalité des installations se fait en bio et les transmissions sont généralement à l'origine d'une conversion menée sous l'impulsion des enfants repreneurs. Le BTS viticulture-oenologie bio du Lycée agricole de Montmorot participe à enraciner les principes de la viticulture biologique à travers l'apprentissage. Le vignoble dispose dorénavant de l'expérience des pionniers de l'AB. Les freins se font de moins en moins nombreux grâce notamment à des outils de travail du sol adaptés. La dynamique commerciale des vins bio à l'export est sans nul doute une motivation supplémentaire pour convertir les exploitations et jouir d'un marché en forte demande.

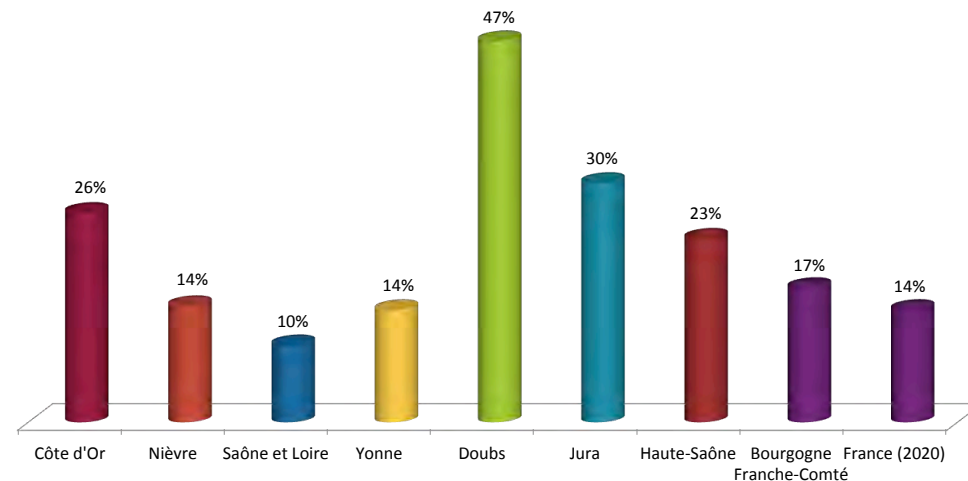
Le millésime franc-comtois 2020 a été marqué par une météo clémente, ayant limité la pression parasitaire. Si l'oïdium a été bien présent pour la deuxième année consécutive, toutefois de manière variable selon les vignobles, les dégâts au moment des vendanges ont été contenus. Les rendements obtenus sont très hétérogènes d'un secteur à l'autre, certains ayant été fortement impactés par les épisodes de sécheresse, en particulier dans les coteaux bien exposés sur sols séchant.

Évolution des surfaces viticoles certifiées en bio en Bourgogne-Franche-Comté depuis 2005



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Part des vignes bio par rapport à la surface viticole en 2020



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Contexte sanitaire 2020 et impact sur les ventes

Le contexte sanitaire a impacté les ventes à des degrés variables. Si le confinement du printemps a mis un coup d'arrêt brutal à la commercialisation, une reprise a été constatée dès l'été avec la réouverture temporaire des restaurants. L'export a permis de relancer les ventes, mais la reprise s'avère plus compliquée aux Etats-Unis du fait de la taxe sur l'importation des vins et spiritueux.

Les circuits commerciaux ont parfois été réorganisés, avec une mise en avant de la vente aux particuliers. Avec la fermeture des restaurants, les cavistes ont pris de l'ampleur et la part de marché est en progression.

Au final, grâce à l'export, l'impact du contexte sanitaire sur les vignobles de Bourgogne-Franche-Comté n'a été qu'assez faible. Les vins bio sont en effet de plus en plus plébiscités à l'étranger.

En 2020, 1 092 fermes de Bourgogne-Franche-Comté pratiquent une activité d'élevage, (2 % de plus qu'en 2019). Les 80 ateliers nouvellement engagés représentent 17 % des conversions et installations totales de la région.

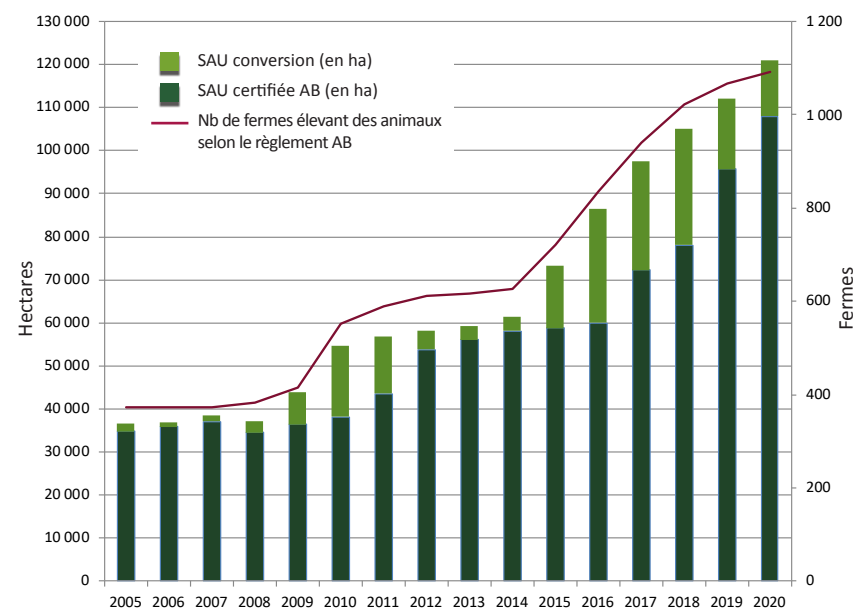
Globalement, l'évolution des fermes d'élevage et surfaces est positive depuis plusieurs années mais la dynamique de conversion n'est pas aussi spectaculaire qu'en 2017. L'engouement des consommateurs pour les circuits courts, qui s'est accru durant la crise sanitaire, permet à ces systèmes de se développer notamment en ovins-caprins et en poules pondeuses.

Les surfaces associées aux ateliers d'élevage biologiques représentent plus de 120 924 hectares, soit 8 % de plus qu'en 2019.

L'année 2020, comme les deux précédentes, a été marquée par une importante sécheresse estivale et par un déficit hydrique précoce, sensible dès mars et qui s'est poursuivi en août et septembre.

Confrontés à ce phénomène climatique pour la 3^{ème} année consécutive, les éleveurs ont mis en place des stratégies d'adaptation liées à la gestion des fourrages ou la réduction du cheptel.

Evolution pluriannuelle du nombre de fermes d'élevage et des surfaces associées

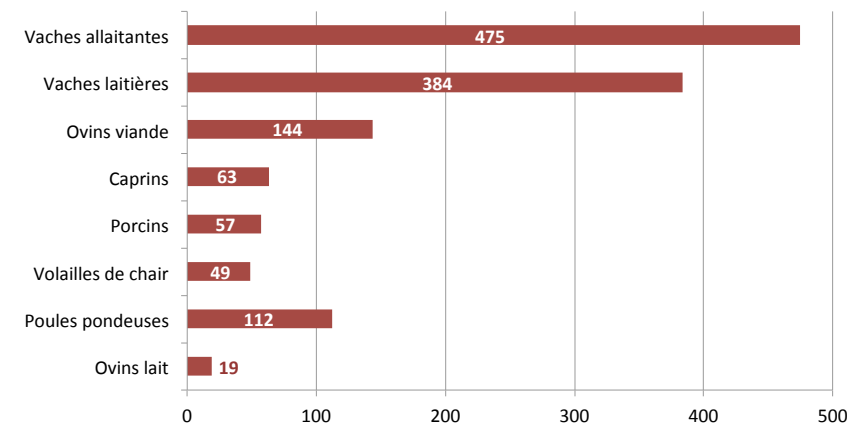


Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

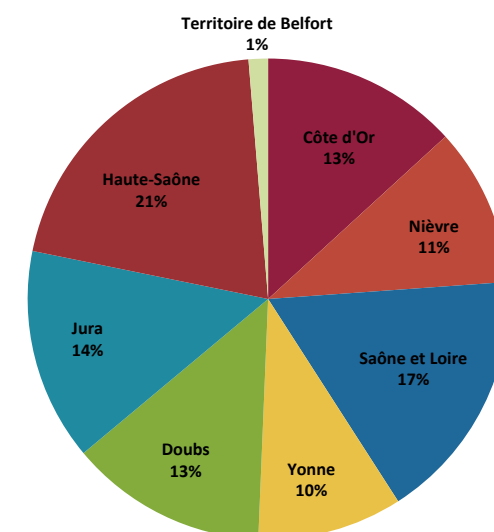
- **1 092 fermes** avec 1 303 ateliers d'élevage bio ou en conversion
- **120 924 ha conduits en bio** dont 12 944 en conversion
- **Evolution 2020-2019 :**
Surfaces bio : **+ 8 %**
Nombre de fermes bio : **+ 2 %**

Répartition des ateliers d'élevage en 2020 par espèce



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des fermes d'élevage en 2020 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Bovins allaitants

En 2020, le niveau des conversions se maintient, avec 20 nouveaux engagements, contre 17 en 2019 et 39 en 2018. Cette hausse est sensible en Bourgogne (+ 16 % de la SAU), notamment en Côte d'Or et dans la Nièvre (+ 18 % sur les surfaces en AB).

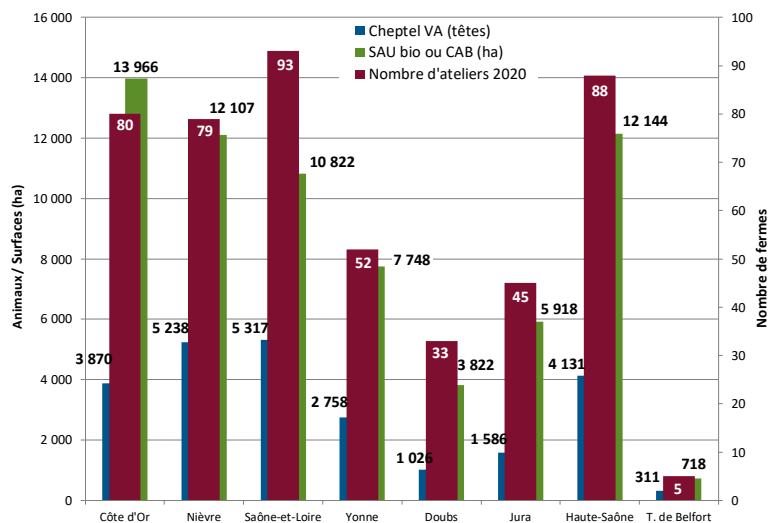
Malgré une demande croissante en viande bio, + 8 % de consommation en 2019 (Agence Bio), les cours de la viande bovine bio sont en légère baisse en raison d'une forte proportion d'élevages de bovins allaitants bio. De plus, la dynamique de conversion du cheptel laitier, importante ces dernières années, alimente le marché en viande bovine bio issue de ce secteur, entraînant une moindre valorisation des vaches de réforme et des boeufs allaitants. Par ailleurs, on assiste, en Franche-Comté, à l'émergence d'une pratique visant à valoriser pour sa viande le cheptel laitier, avec pour conséquence la multiplication d'ateliers d'engraissement de génisses et de vaches laitières de réforme.

Le cours de la viande bovine a enregistré une baisse de prix de 0,51 % par rapport à 2019. D'après les données CER, le différentiel d'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) entre les ateliers bovins bio et conventionnels atteint, en Bourgogne-Franche-Comté, 31% en faveur des premiers.

Les élevages allaitants restent les systèmes de production bénéficiant de la plus-value la plus faible liée à la certification bio. Aussi, les conversions sont-elles principalement motivées par l'intérêt économique que présentent les dispositifs de soutien à l'AB. La suppression par l'Etat de l'aide au maintien en 2019, et le plafonnement des aides à la conversion ont donc contribué à freiner les nouveaux engagements.

A ceci s'ajoutent les difficultés propres à la transmission des ateliers d'élevage, fortement mobilisateurs de capitaux ; difficultés entraînant des arrêts d'activité.

Cheptels de vaches allaitantes, surfaces associées et nombre d'ateliers en 2020 par département

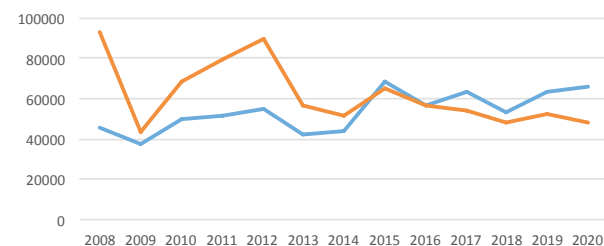


Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

- **475 ateliers bovins allaitants**
dont **20 nouveaux** (+ 4 %)
- **24 237 vaches allaitantes**
(+ 4 %)
- **67 245 ha de SAU associée**
(+ 11 %)

Résultats économiques en bovins viande



Source : Cerfrance

La ferme «type» en viande bio en 2020 en Bourgogne-Franche-Comté

	SAU bio (ha)	dont STH (ha)	% STH dans la SAU	Vaches allaitantes	Dynamique de conversion
BOURGOGNE	123	72	58 %	50	Surfaces + 16 % Cheptel + 7 %
Côte d'Or	172	85	49 %	53	Surfaces + 18 % Cheptel + 5 %
Nièvre	158	89	57 %	70	Surfaces + 18 % Cheptel + 6 %
Saône-et-Loire	119	89	75 %	57	Surfaces + 4 % Cheptel + 1 %
Yonne	135	66	49 %	54	Surfaces + 31 % Cheptel + 6 %
FRANCHE-COMTÉ	125	83	70 %	38	Surfaces + 16 % Cheptel - 2 %
Doubs	86	65	75 %	25	Surfaces + 16 % Cheptel - 2 %
Jura	127	87	69 %	35	Surfaces - 2 % Cheptel - 4 %
Haute-Saône	136	94	69 %	47	Surfaces - 1 % Cheptel - 2 %
Territoire de Belfort	132	112	84 %	61	Surfaces + 0 % Cheptel + 0 %

Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Résultats économiques en bovins viande bio 2019, estimation 2020

Années	2019	Estimation 2020
Produit brut total	192 076 €	195 330 €
dont DPB	38 058 €	38 058 €
EBE	63 608 €	65 648 €
Résultat courant	27 378 €	29 128 €
Produit brut / UMO	123 920 €	126 019 €
EBE / Produit brut	33 %	34 %
Résultat courant / UTAF	19 963 €	21 239 €

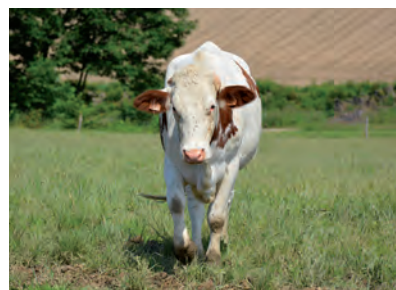
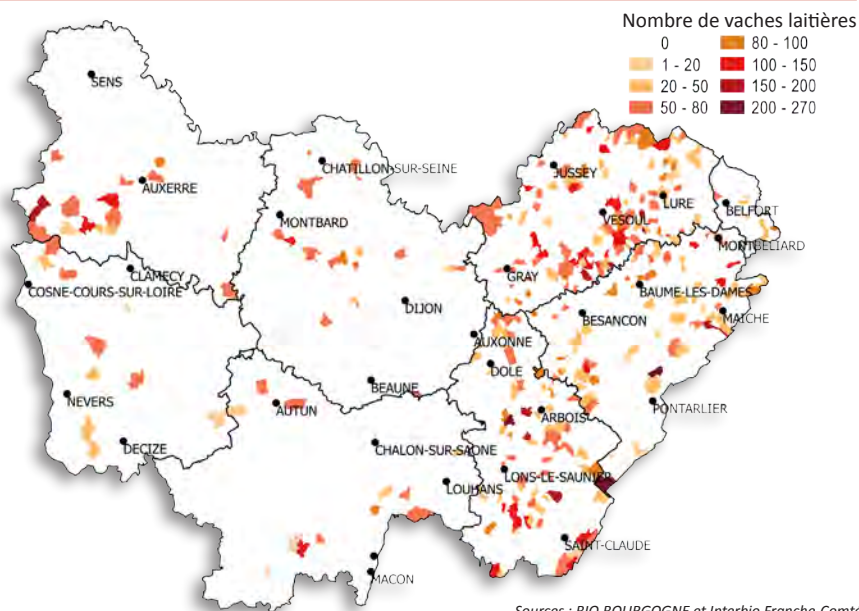
Source : Cerfrance

La filière laitière est, cette année, caractérisée par une évolution fort contrastée entre les deux anciennes régions : 4 % d'ateliers en plus en Franche-Comté, 11 % en Bourgogne !

Les surfaces associées à la production de lait s'élèvent à 49 548 hectares soit + 6 % par rapport à 2019. 384 fermes ont un atelier bovins lait, dont 23 nouvelles fermes. En Franche-Comté, la demande en lait AOP bio est forte, portée par des marchés en croissance. Néanmoins, les candidats à la conversion sont pour l'instant peu nombreux. Dans une filière où le prix du lait AOP conventionnel est déjà très élevé, ils sont souvent motivés par des convictions environnementales fortes.

À l'inverse, la plupart des opérateurs collectant du lait standard ont tendance à ralentir les conversions afin d'absorber les volumes importants des précédentes années sur un marché qui semble arriver à saturation, au moins temporairement. En Bourgogne, les AOP engagent moins de volumes et ont une valeur ajoutée réduite par rapport à la Franche-Comté ce qui provoque un intérêt économique marqué à passer en bio dans le secteur. D'autre part, de gros acteurs régionaux incitent les producteurs bio à se convertir dans l'objectif de sécuriser l'approvisionnement bio. Le prix moyen du lait bio (prix réel) sur 2020 en Bourgogne-Franche-Comté est de 546 €/ 1 000 l contre 466 € au national (France Agrimer 2020).

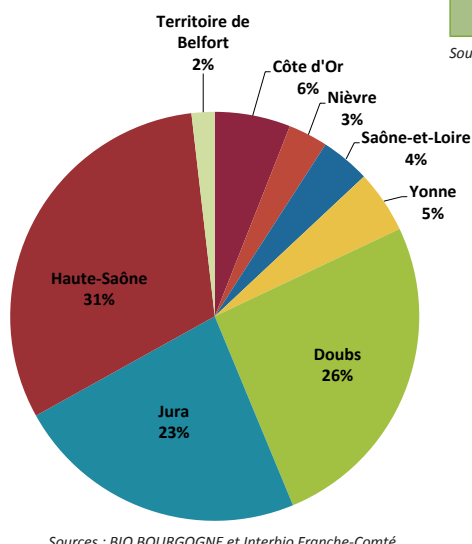
Cheptels bovins lait bio en Bourgogne-Franche-Comté en 2020, par canton



Chiffres clés

- **384** élevages laitiers bio dont 23 nouveaux engagés
- Plus de **19 375** vaches laitières
- **49 548** ha de SAU associée

Répartition des ateliers bovins lait en 2020 par département



La ferme «type» en lait bio en 2020 en Bourgogne-Franche-Comté

	SAU bio (ha)	% STH dans la SAU	Vaches laitières	Dynamique de conversion
BOURGOGNE	141	38 %	53	Surfaces + 13 % Cheptel + 6 %
Côte d'Or	188	32 %	59	Surfaces + 18 % Cheptel + 6 %
Nièvre	116	40 %	39	Surfaces + 8 % Cheptel + 4 %
Saône-et-Loire	97	69 %	47	Surfaces + 20 % Cheptel + 10 %
Yonne	132	21 %	59	Surfaces + 4 % Cheptel + 0 %
FRANCHE-COMTÉ	126	63 %	49	Surfaces + 4 % Cheptel + 4 %
Doubs	103	65 %	43	Surfaces + 5 % Cheptel + 5 %
Jura	138	62 %	49	Surfaces + 3 % Cheptel + 1 %
Haute-Saône	137	61 %	57	Surfaces + 4 % Cheptel + 4 %
Territoire de Belfort	115	76 %	42	Surfaces + 8 % Cheptel + 8 %

Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Résultats économiques en bovins lait bio 2019 - 2020

Années	2019	Estimation 2020
Produit brut total	293 928 €	308 583 €
dont DPB	31 283 €	31 283 €
EBE	100 275 €	105 302 €
Résultat courant	45 981 €	49 592 €
Produit brut / UMO	134 998 €	141 729 €
EBE / Produit brut	34 %	34 %
Résultat courant / UTAF	27 589 €	29 755 €

Source : Cerfrance

Ovins - caprins

Le développement de la filière caprine apparaît en 2020 plus marqué en Bourgogne (3 nouvelles installations) qu'en Franche-Comté qui ne compte qu'une seule installation nouvelle. Tous ces ateliers sont majoritairement orientés vers la transformation à la ferme et les circuits courts.

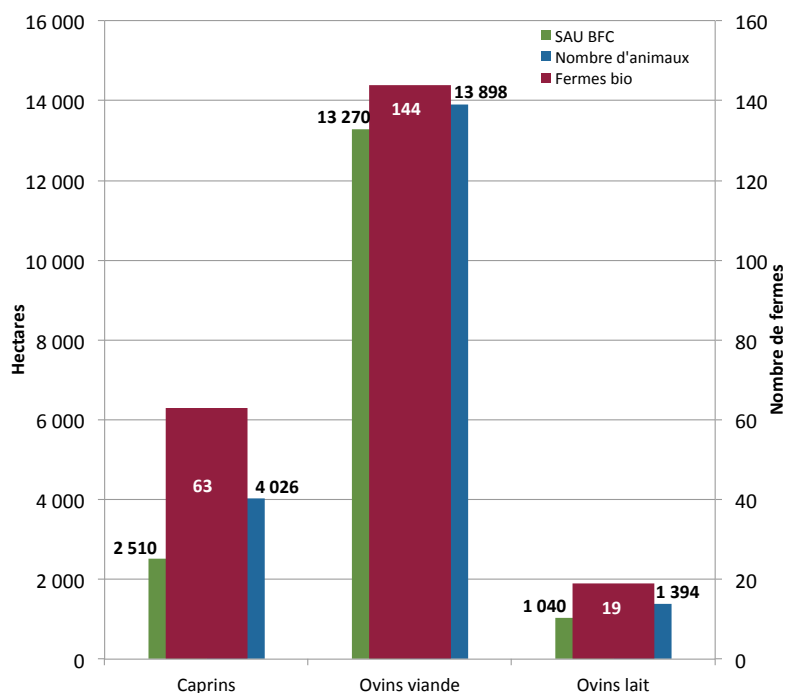
Il est à noter que l'évolution du règlement bio prévue en 2022 concernant la composition du lait en poudre risque de mettre en difficulté les élevages en termes de coût et d'approvisionnement.

La filière ovine lait affiche une progression de + 18%, ce qui ne représente cependant que 3 nouvelles installations. Ce secteur de l'élevage reste très minoritaire dans la région.

Concernant la filière ovine viande les 8 installations recensées permettent de maintenir une dynamique positive. La plupart des producteurs engagés se trouvent sur le territoire bourguignon. Le cheptel total regroupe 14 938 brebis bio et en conversion.

Les ovins viande et chevreaux ont été les plus touchés par le premier confinement, en raison de l'absence de consommation des ménages au printemps. Par ailleurs, la commercialisation des chevreaux, qui ne bénéficient pas de valorisation en bio, est une préoccupation grandissante chez les éleveurs.

Cheptel ovine/caprine et surface associée en 2020



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

Ovins viande

- **144 élevages** dont 8 nouveaux
- **13 898 brebis viande** certifiées en agriculture biologique

Ovins lait

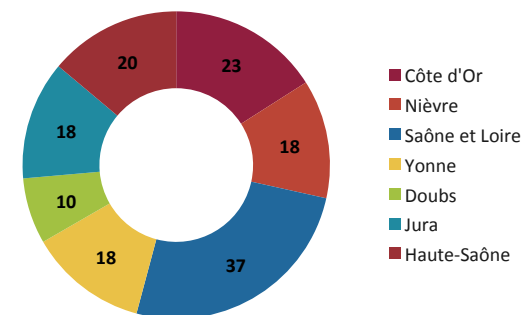
- **19 élevages** dont 3 nouveaux
- **1 394 brebis laitières** certifiées en agriculture biologique

Chiffres clés

Caprins

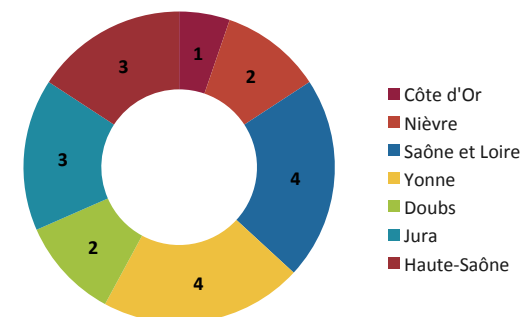
- **63 élevages** dont 4 nouveaux
- **4 026 chèvres** certifiées en agriculture biologique

Répartition des élevages ovins viande en 2020 par département



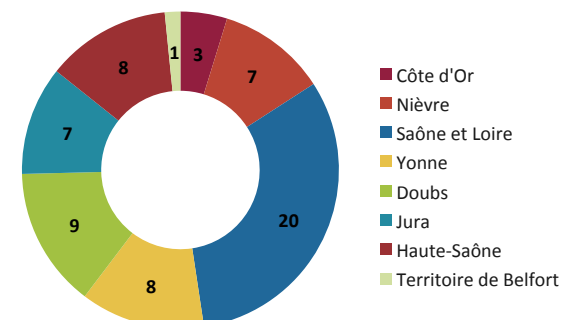
Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des élevages ovins lait en 2020 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des élevages caprins en 2020 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

La dynamique d'installation et de création d'ateliers est restée faible en 2020 (6 nouveaux ateliers), faiblesse liée en partie à l'évolution des réglementations sur la biosécurité et dans le cahier des charges bio.

En Franche-Comté, le manque d'opérateurs en filière longue, et le peu d'outils de transformation certifiés freinent l'installation de nouveaux producteurs.

En Bourgogne au contraire, les opérateurs économiques sont présents et contribuent au développement des installations.

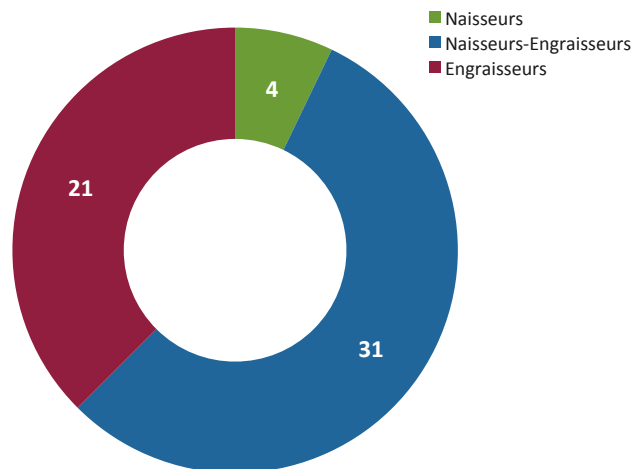
Les éleveurs cherchent à gagner en autonomie et à faire face au manque de porcelets bio pas toujours adaptés à la rusticité des systèmes plein air.

C'est pourquoi le système d'élevage « naisseurs-engraisseurs » devient majoritaire, il représente 56 % des élevages porcins de la région.

Le porc bio en vente directe a profité de l'engouement de ce printemps pour les circuits courts.

La restauration collective peut également être une opportunité de développement de la filière à moyen terme.

Répartition des producteurs de porcs bio par type d'élevage en 2020 en Bourgogne-Franche-Comté

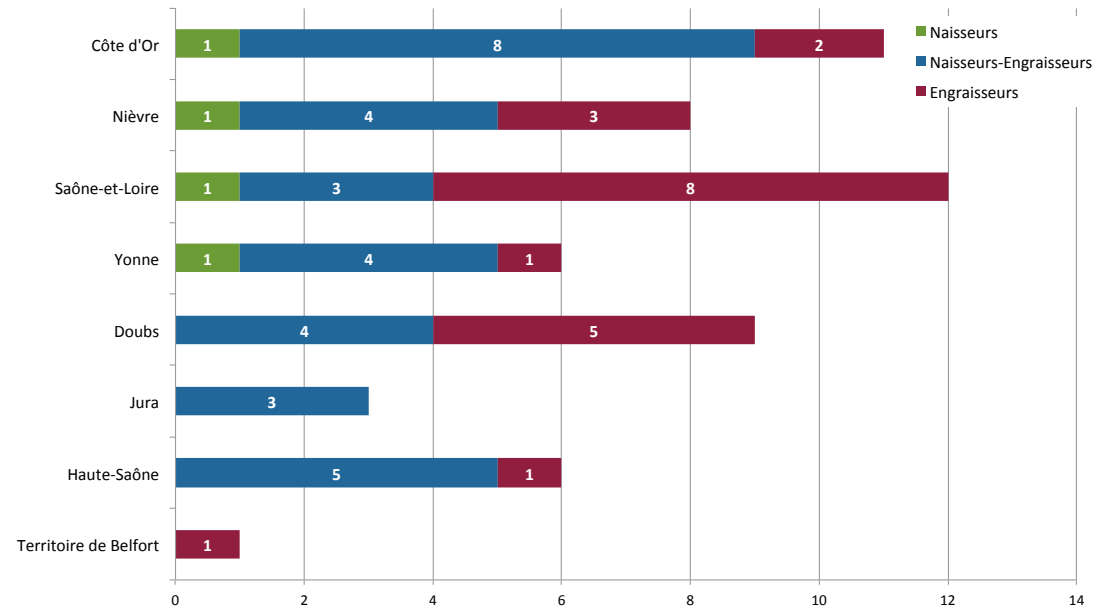


Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

- **56 élevages porcins certifiés** en agriculture biologique dont 6 nouveaux
- **1 005 truies et 11 064 porcs charcutiers certifiés** en agriculture biologique

Répartition du type d'élevage de porcs en 2020 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté



Volailles

Le développement de l'aviculture biologique affiche en 2020 un fort contraste entre les filières volailles de chair et poules pondeuses.

Cette dernière connaît une progression du nombre des ateliers de moins de 1 000 poules orientés vers les circuits courts. L'engouement récent des consommateurs pour ce mode de commercialisation favorise le développement de ces ateliers, en production principale ou dans le cadre d'une diversification. Ces petits élevages s'équipent afin de fournir les magasins spécialisés et la GMS.

Tous élevages confondus, l'effectif total de poules pondeuses a doublé en 2020 du fait de l'installation d'ateliers de taille importante destinés à la filière longue.

En volailles de chair, le nombre d'ateliers nouvellement créés reste stable (+ 6). Ces installations sont majoritairement des ateliers comptant moins de 5 000 volailles.

En Bourgogne, l'arrêt de sa gamme biologique d'un opérateur d'aval d'envergure engendre une baisse globale du nombre d'ateliers bio et de l'effectif total des volailles de chair.

L'année 2020 a vu le retour de la grippe aviaire et le durcissement envisagé de la réglementation sur la biosécurité risque d'impacter les projets d'installations.



Classement des ateliers poules pondeuses (nombre de volailles détenues par exploitation)	
50 à 500	65
500 à 1 000	5
1 000 à 5 000	9
5 000 à 10 000	9
10 000 à 50 000	9
Effectif inconnu	15

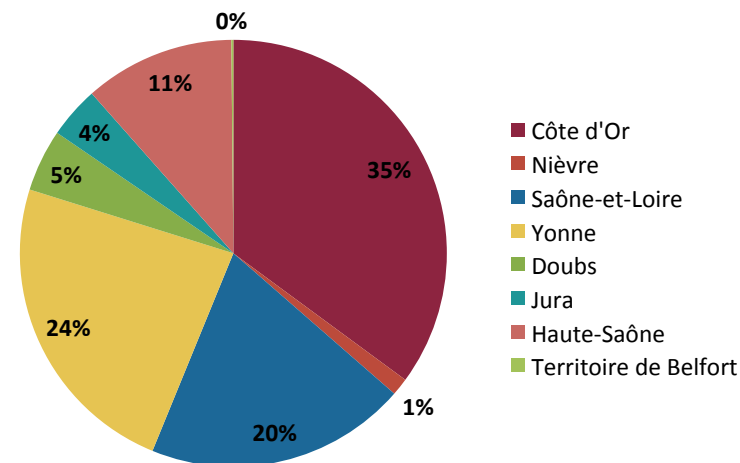
Chiffres clés

161 ateliers volailles,
répartis comme suit :

- **112 ateliers de poules pondeuses** dont 16 nouveaux en 2020
- **49 ateliers volailles de chair** dont 6 nouveaux en 2020

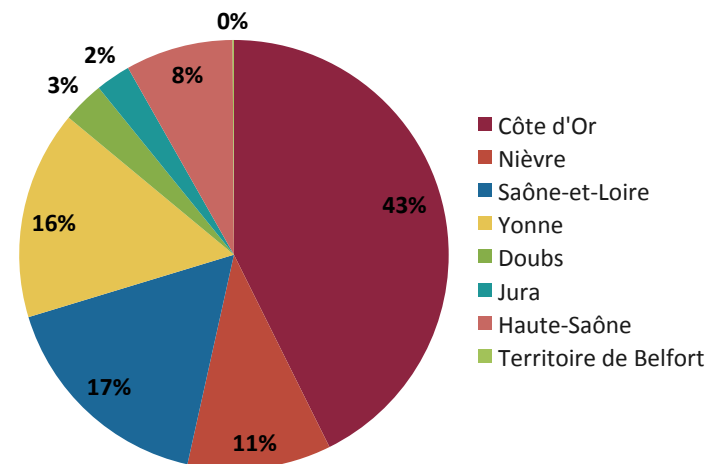
Classement des ateliers volailles de chair (nombre de volailles détenues par exploitation)	
50 à 500	10
500 à 1 000	4
1 000 à 5 000	20
5 000 à 10 000	5
10 000 à 30 000	4
Effectif inconnu	6

Répartition du nombre de poules pondeuses en 2020 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition du nombre de volailles de chair en 2020 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

L'apiculture biologique poursuit son développement en Bourgogne-Franche-Comté, avec 86 ateliers professionnels et amateurs (+ 21 %) regroupant plus de 9 000 ruches au total. Aux nouvelles installations de moins de 200 ruches, les plus courantes, viennent s'ajouter des conversions de cheptels conséquents. Les trois quarts des ruches sont situées dans le Jura, la Côte d'Or, l'Yonne et la Saône et Loire. La dynamique d'installation ou de conversion des ruchers est positive, avec 11 nouveaux en 2020, essentiellement situés en Franche-Comté.

Par ailleurs, les systèmes de production évoluent avec une main d'œuvre qui se professionnalise et un objectif d'agrandissement et/ou une diversification des produits proposés de type cosmétique, pâtisserie, confiserie...

Dans le cadre de la révision du règlement européen, des changements envisagés concernant la zone de pollinisation pourraient remettre en question le modèle économique de certaines structures apicoles.

Sur le volet sanitaire, il est à noter que suite aux étés particulièrement chauds, des apiculteurs bio sont de plus en plus impactés par le frelon asiatique.

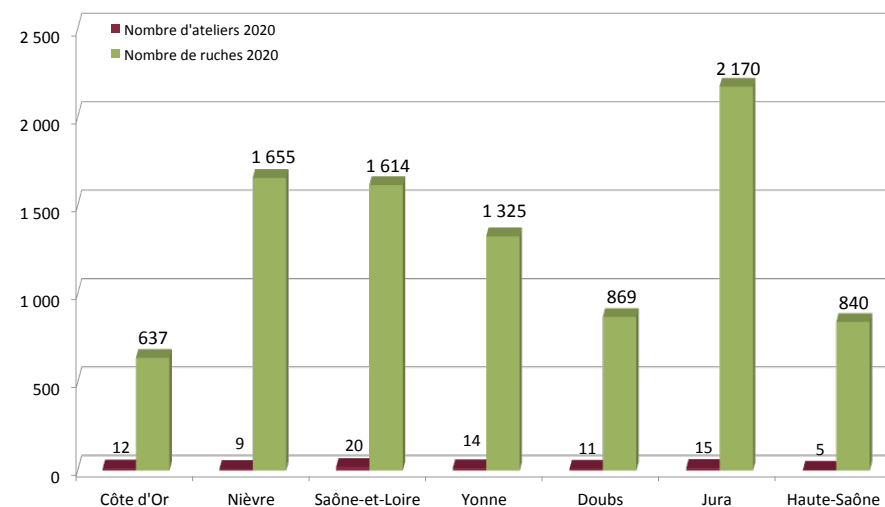
Les miellées de la saison apicole 2020 ont été contrastées : faibles en rendement au printemps, en raison des précipitations, celles d'été et d'automne ont été bonnes, tant en termes de rendement que de qualité.

Nombre et taille des ateliers apicoles de Bourgogne-Franche-Comté

	Nb d'ateliers 2020	Nb de ruches 2020	Ruches par atelier	Évolution des ateliers 20/19	Évolution du nb de ruches 20/19
BOURGOGNE	55	5 231	95	+ 12 %	+ 1 %
Côte d'Or	12	637	53	0 %	0 %
Nièvre	9	1 655	184	+ 29 %	0 %
Saône-et-Loire	20	1 614	81	+ 11 %	+ 3 %
Yonne	14	1 325	95	+ 17 %	+ 2 %
FRANCHE-COMTÉ	31	3 879	125	+ 11 %	+ 8 %
Doubs	11	869	79	+ 10 %	+ 3 %
Jura	15	2 170	145	+ 15 %	+ 13 %
Haute-Saône	5	840	168	0 %	0 %
T. de Belfort					
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	86	9 110	106	+ 12 %	+ 4 %

Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Nombre d'ateliers apicoles et ruches bio par département en 2020



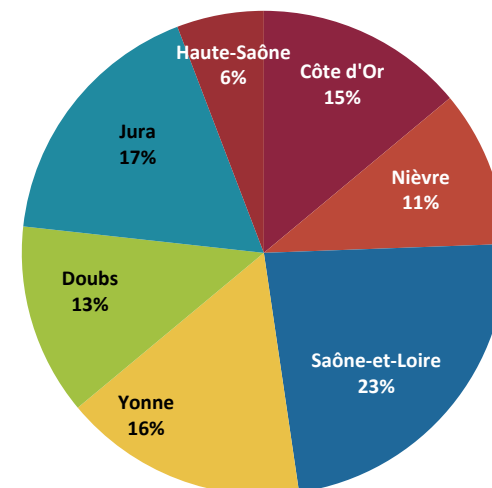
Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté



Chiffres clés

- **86 ateliers apicoles**
+ 21 % par rapport à 2019
- **9 110 ruches**
+ 4 % par rapport à 2019

Répartition des ateliers apicoles bio en 2020 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Maraîchage et légumes de plein champ

La surface moyenne par ferme est de 3,1 ha dans le Territoire de Belfort, 2,3 ha en Haute-Saône et Yonne, 2,2 ha en Côte d'Or, 1,9 ha dans le Doubs, 1,6 ha en Saône-et-Loire, 1,4 ha dans la Nièvre et 1,3 ha dans le Jura.

Déficit de précipitations et températures extrêmes

L'année 2020 été marquée par une douceur des températures exceptionnelle en mars/avril conjuguée à un déficit de précipitations. Un printemps chaud a favorisé la précocité de certaines cultures. L'été, de mi-juin à septembre, a été marqué par la sécheresse et les fortes températures qui ont mis à mal les cultures et les semis/plantations de ces périodes. Ces conditions chaudes et sèches ont conduit à une recrudescence des ravageurs et particulièrement les pucerons. En effet, l'hiver doux et le printemps particulièrement chaud ont permis à certains ravageurs de se développer massivement et rapidement sous abris notamment, alors que les auxiliaires sont arrivés bien plus tard en saison.

Les conditions climatiques souvent extrêmes de ces dernières années montrent l'importance pour les producteurs de trouver des moyens d'adaptation à ces évolutions tant sur le plan technique que stratégique. En effet, si localement les épisodes orageux ont permis de sauver une partie de la production, certains secteurs ont subi de très forts déficits hydriques. La gestion de l'eau apparaît comme un enjeu primordial et une préoccupation majeure pour les producteurs.

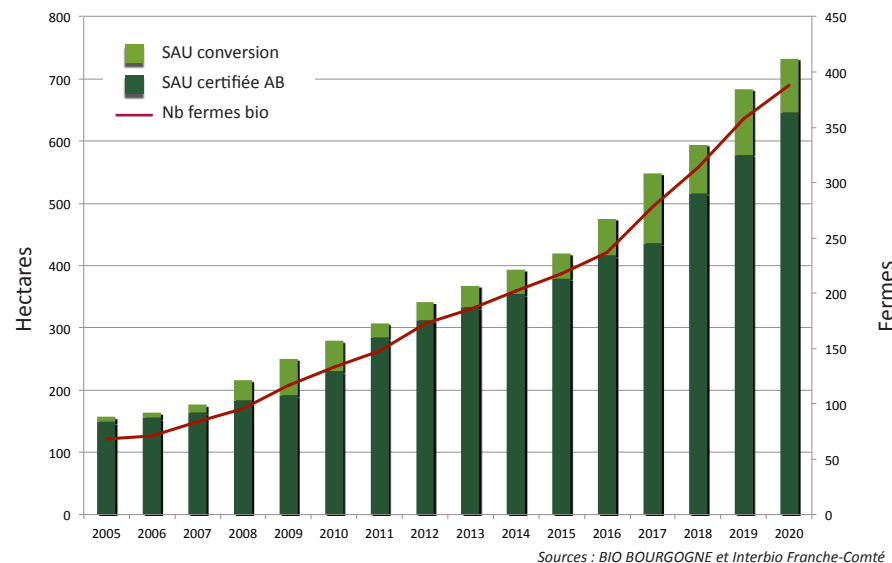
Cependant, malgré les sécheresses du printemps et de l'été (à l'instar de 2018 et de 2019), la saison automnale plus clémente et la recrudescence de la vente directe liée au contexte COVID ont permis aux producteurs maraîchers de bénéficier d'une année économique plutôt stable (à nuancer toutefois en fonction des secteurs géographiques).

Le nombre d'installations nouvelles en maraîchage bio reste élevé (34 sur la région en 2020), principalement sur de petites et moyennes surfaces. Les difficultés d'accès au foncier, les contraintes géographiques et climatiques mais aussi la volonté des porteurs de projet expliquent cette situation.

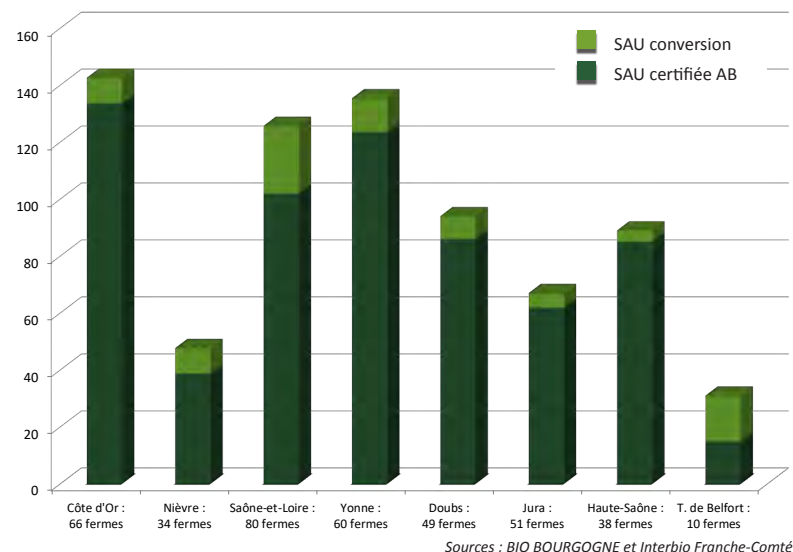
Chiffres clés

- **388 fermes produisent des légumes bio en 2020**, dont 240 fermes en Bourgogne et 148 en Franche-Comté
- **732 ha en légumes bio** (certifiés et conversion)
- **34 nouvelles installations**
- **Evolution 2020-2019 :**
Nombre de fermes bio : **+ 8 %**
Surfaces bio : **+ 7 %**

Evolution des surfaces et du nombre de fermes en maraîchage en AB et en conversion



Répartition des surfaces maraîchères AB et en conversion en 2020 par département



Maraîchage et légumes de plein champ

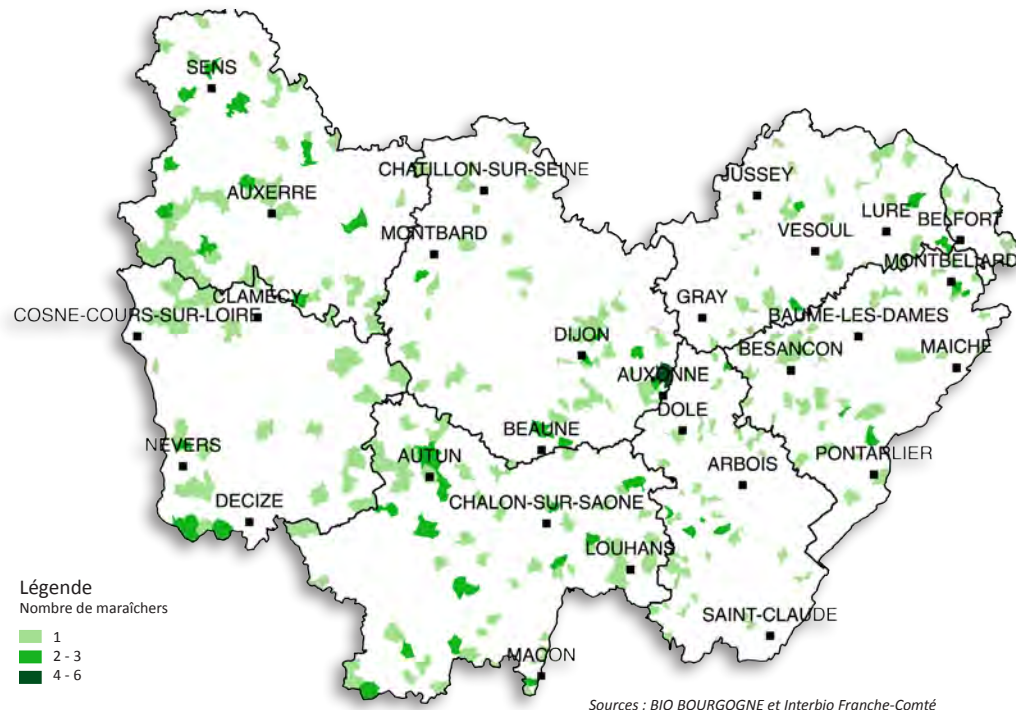
On peut caractériser la production de légumes en 2 catégories principales :

- **le maraîchage diversifié** : une large gamme de légumes, de petites surfaces, un degré de mécanisation variable, des objectifs de commercialisation en vente directe (AMAP, marchés, libre cueillette, ...).
- **les légumes de plein champ** : une gamme plus resserrée et une mécanisation plus poussée en vue de produire des volumes importants pour la vente en demi-gros vers les magasins spécialisés ou la restauration collective. Ce secteur concerne principalement des céréaliers ou des polyculteurs-éleveurs qui se diversifient par goût, pour augmenter leur gamme, ou suite à une demande de la clientèle.

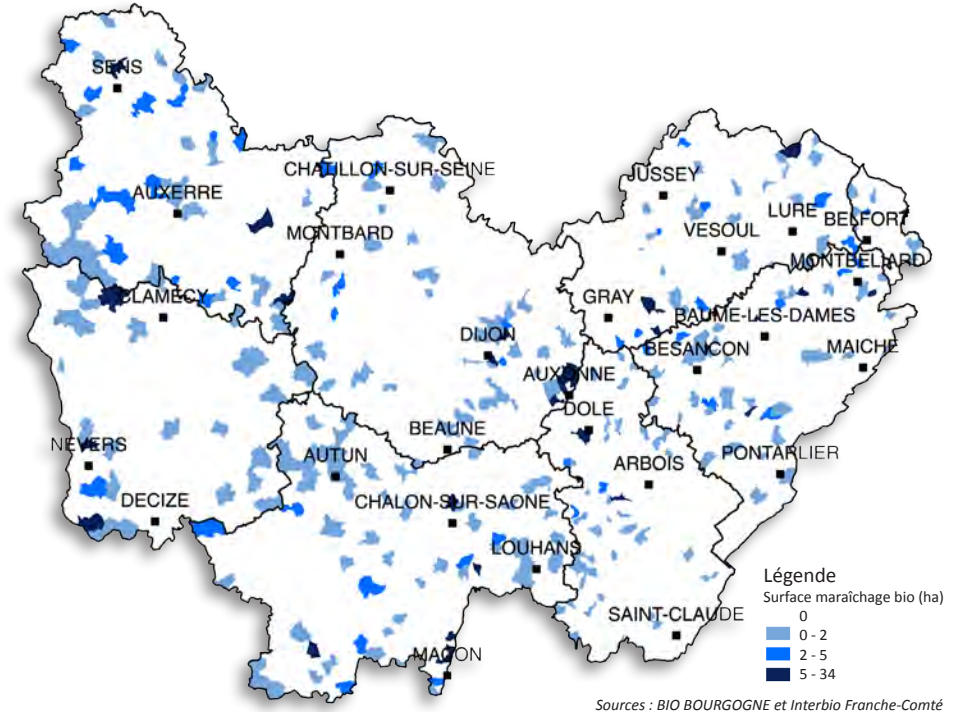
Certains exploitants développent une combinaison des deux systèmes.



Répartition des producteurs de légumes bio en Bourgogne-Franche-Comté en 2020



Répartition de la SAU bio en maraîchage en Bourgogne-Franche-Comté en 2020



Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales

En 2020, la production et la production-transformation de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM) concerne 126 fermes de Bourgogne-Franche-Comté, soit une hausse de 5,3 % par rapport à 2019. 18 nouvelles exploitations se sont engagées cette année sur les départements de Saône-et-Loire, Jura, Doubs et Côte d'Or.

Les PPAM constituent l'activité principale pour 70 des 126 fermes, soit 56 % des producteurs de ce secteur. Pour les autres, elles constituent une activité secondaire.

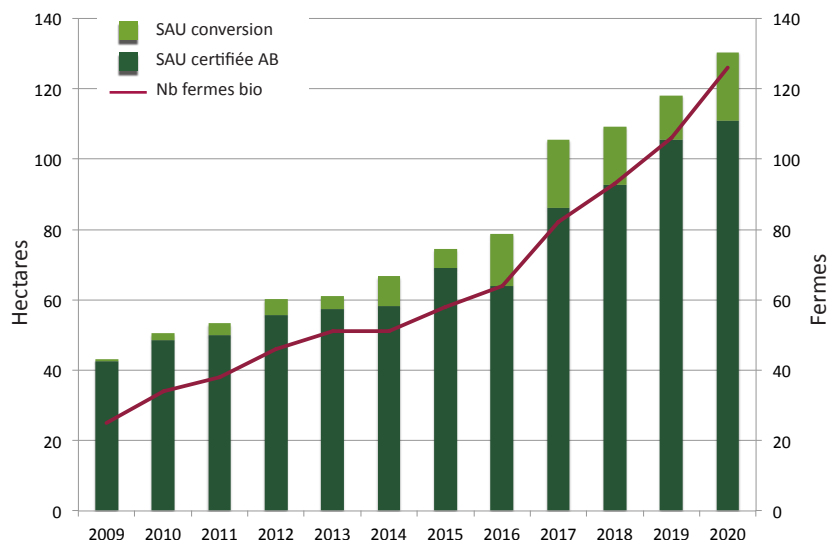
76 % des exploitations produisent sur une surfaces inférieure à 1 hectare et complètent souvent leur activité par de la cueillette de plantes sauvages. Seules 30 exploitations consacrent plus de 1 hectare aux PPAM soit 24 % des fermes totales.

Les surfaces en PPAM certifiées AB représentent 111 hectares ; 19 hectares en conversion (+ 54 % en un an). La majorité des 130 hectares cultivés en PPAM bio se situe en Côte d'Or. Quant à la Saône-et-Loire et la Nièvre, elles comptent respectivement 23 et 20 ha de cette production.

La saison 2020 se caractérise par sa précocité, due à des conditions climatiques favorables tôt dans l'année. Malgré un été particulièrement sec, les fermes équipées de système d'irrigation ont bénéficié de rendements corrects.

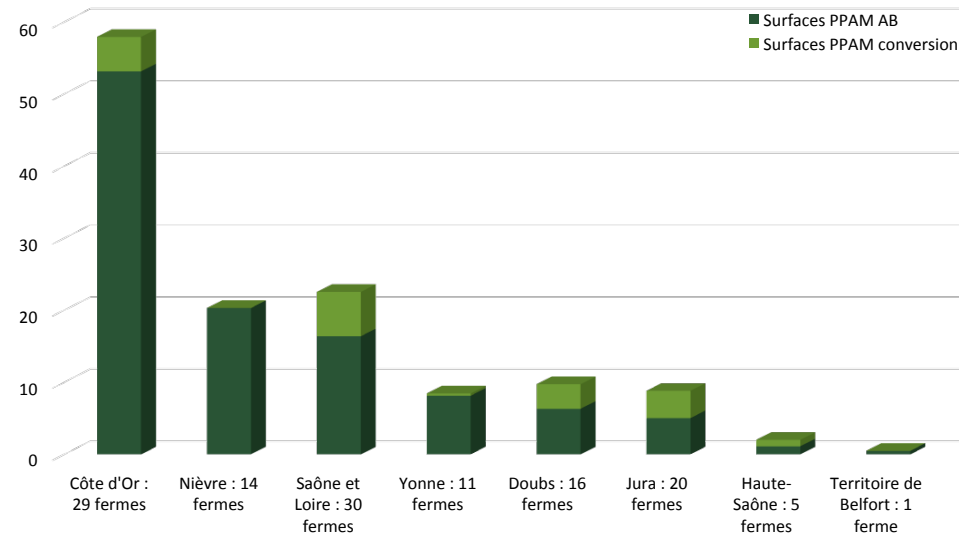
Commercialement, la crise sanitaire a obligé les producteurs de PPAM à imaginer des systèmes de distribution alternatifs qui ont permis de maintenir leur ventes.

Evolution des surfaces et du nombre de fermes en PPAM en AB et en conversion



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Evolution des fermes et des surfaces en PPAM bio en 2020 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

- **126 fermes** produisent des **PPAM bio** en 2020
- **130 ha** de production de PPAM bio et en conversion
- **Evolution 2020-2019 :**
 - Surfaces bio : **+ 10 %**
 - Nombre de fermes bio : **+ 5 %**



251 fermes cultivent des fruits biologiques en Bourgogne-Franche-Comté, sur 767 hectares bio et en conversion. 61 % de ces surfaces sont situées en Bourgogne et cultivées par 169 producteurs, correspondant à 67 % du nombre total d'exploitations du secteur de la région.

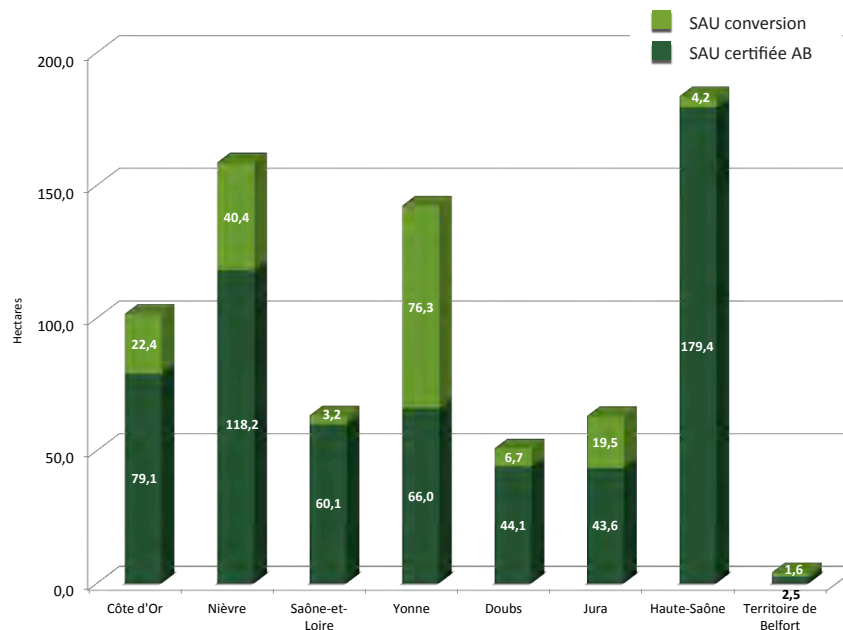
Comme les années précédentes, on comptabilise un nombre plus important d'ateliers secondaires en arboriculture et petits fruits que d'ateliers principaux sur la ferme. Néanmoins, les fermes spécialisées se développent, avec une hausse de 11 % par rapport à 2019.

En 2020, 14 agriculteurs se sont engagés dans ces productions. En effet, de plus en plus de producteurs démarrent une activité en fruits biologiques en Bourgogne, et notamment dans l'Yonne et en Côte d'Or, où les nouveaux engagés sont au nombre de 4 et 3.

Deux arrêts ont été recensés en 2020.

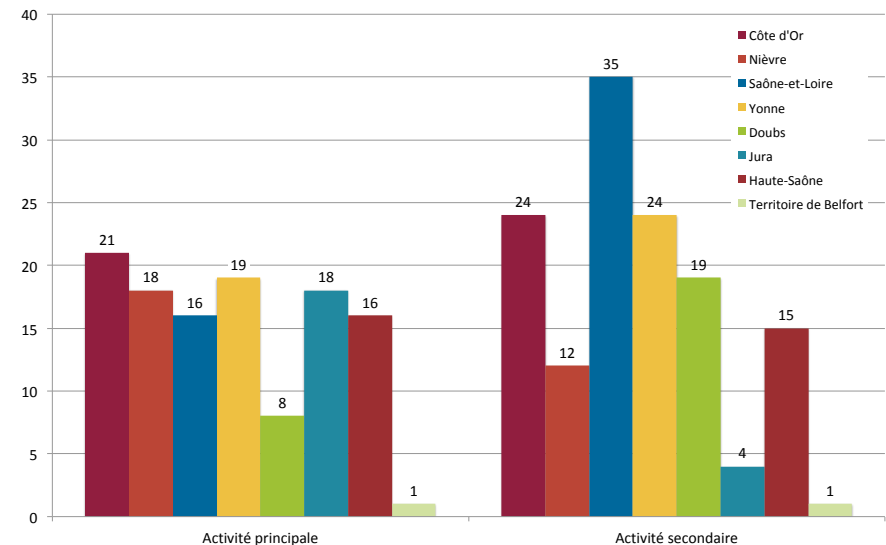
L'année a été marquée par un début de saison très doux qui s'est suivi de gelées printanières et d'un été sec.

Surfaces en AB et conversion en arboriculture et petits fruits en 2020 en Bourgogne-Franche-Comté



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Nombre de fermes en arboriculture ou petits fruits en 2020 en activité principale et secondaire



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

- **117** fermes produisent des fruits bio en activité principale
- **134** fermes en activité secondaire
- **767 ha** en production fruitière bio dont 174 ha en conversion
- **14** nouveaux producteurs
- **Evolution 2020-2019 :**
Nombre de fermes produisant des fruits bio en activité principale : **+ 11 %**



Cette édition de l'Observatoire rassemble les données de la Région Bourgogne-Franche-Comté, collectées et analysées par BIO BOURGOGNE et INTERBIO. Ces données proviennent des opérateurs eux-mêmes, de l'annuaire de l'Agence Bio et de résultats de l'Observatoire Prospectif de l'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (OPA BFC 2021).

L'Observatoire a été coordonné et mis en page par BIO BOURGOGNE. Il a été validé par un comité de pilotage composé de BIO BOURGOGNE, INTERBIO Franche-Comté, la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, la DRAAF, le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et Cerfrance.

Plus d'informations sur l'agriculture biologique en Bourgogne-Franche-Comté :



• BIO BOURGOGNE •

19, avenue Pierre Larousse - BP 382
89006 AUXERRE Cedex
03 86 72 92 20
biobourgogne@biobourgogne.org
www.biobourgogne.fr



• Interbio •
FRANCHE-COMTÉ

Valparc - ZAC Valentin Est
25048 BESANÇON Cedex
03 81 66 28 28
interbio@agribiofranchecomte.fr
www.interbio-franche-comte.com



1 rue des coulots
21110 BRETENIERE
03 80 48 43 46 / 03 81 54 71 69
bio@bfc.chambagri.fr
www.bio.bfc.chambagri.fr
www.bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr



• GAB 21 •

Les Agriculteurs BIO de Côte d'Or



• GABNI •

Les Agriculteurs BIO de la Nièvre



• GABSeL •

Les Agriculteurs BIO de Saône et Loire



• GABY •

Les Agriculteurs BIO de l'Yonne



• GAB 25 et 90 •

Les Agriculteurs BIO du Doubs et du Territoire de Belfort



• GAB Jura •

Les Agriculteurs BIO du Jura



• GAB HAUTE-SAÔNE •

Les Agriculteurs BIO de Haute-Saône

Le réseau spécialisé bio de Bourgogne Franche-Comté se compose de BIO BOURGOGNE, INTERBIO Franche-Comté et des Groupements d'AgroBiologistes (GAB) départementaux de la grande région.

Avec le soutien de :

